

CEMO

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Centre d'Education en Milieu Ouvert
AMO et Service Jeunesse CPAS
Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles
T. 02 533 05 60 - F. 02 533 05 69
cemo@cemoasbl.be - www.cemoasbl.be



2023, une année importante pour notre dispositif KAP !

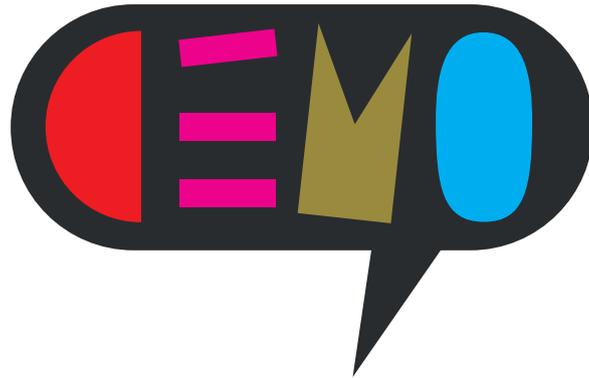
Cela fait 13 ans que nous avons démarré le dispositif KAP – Kot Autonome Provisoire. D'abord petit projet expérimental commencé avec deux unités de logements, nous avons au fil des années développé notre modèle d'accompagnement intensif et global à l'autonomie de jeunes de 16 à 25 ans. Nous avons développé nos partenariats pour atteindre un réseau très étoffé et diversifié dans plusieurs secteurs comme l'aide à la jeunesse, les CPAS et l'aide sociale générale, la santé mentale, le logement, le sans-abrisme ... Nous avons pu augmenter petit à petit notre parc de logements mis à disposition du KAP avec cinq AIS partenaires pour atteindre en 2023 vingt-deux unités de logement réparties en région bruxelloise. Mais le grand changement est l'agrément (enfin) obtenu dans le secteur de l'aide à la jeunesse en tant que service développant un projet éducatif particulier (PEP) qui nous permet de stabiliser plusieurs emplois. Cette « sécurité » concernant une partie des moyens qui nous sont nécessaires est aussi une belle reconnaissance de la nécessité et de l'adéquation de notre dispositif face aux défis que l'on entend relever. Nous devons bien entendu continuer à « combler » nos besoins par d'autres subventions mais cet agrément nous permet d'espérer pouvoir augmenter la pérennisation d'autres subventions.

L'année 2023 a été bien chargée à plusieurs autres égards comme le nombre de dossiers individuels gérés durant l'année, le nombre d'aides sociales gérées par l'équipe CPAS, les nombreuses animations réalisées dans les différentes écoles saint-gilloises ou encore les nombreuses activités ou camps organisés. Le travail social de rue continue à occuper une place très importante avec deux permanences de rue hebdomadaires sous forme de tonnelles installées sur la Place Morichar mais aussi trois tournées de quartier organisées chaque semaine. Nous restons également impliqués dans de nombreux groupes de travail tant pour les thématiques qui y sont travaillées que pour les relations avec le réseau qui reste un élément essentiel dans notre travail.

Mais à côté du bilan positif du travail accompli, 2023 c'est aussi une année où la précarité continue de gagner du terrain. Une année où certains conflits armés ne manquent pas de nous rappeler que des personnes, des familles, des jeunes et des enfants connaissent l'horreur la plus totale. Une année où ce sentiment plutôt réjouissant d'avoir pu aider de nombreux jeunes et de nombreuses familles vient se heurter à la tristesse et à la déception que ce n'est pas demain que nous en verrons la fin.

Cher.e lecteur.rice, tout au long de ces pages, nous vous invitons dans notre quotidien qui a rythmé l'année 2023. Vous aurez l'occasion de mieux appréhender notre travail au travers de nombreuses actions et projets réalisés. Vous constaterez que nous restons plus que jamais mobilisés dans l'aide que nous pouvons apporter aux jeunes et aux familles en difficulté, dans les nombreuses actions et activités de prévention que nous développons.

Olivier Gatti, Directeur



Ce rapport d'activités se veut être une présentation globale de nos actions, activités, projets ... qui ont rythmé l'année 2023i. Nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.cemoasbl.be, afin de compléter votre lecture si vous souhaitez de plus amples informations.

T A B L E D E S M A T I E R E S

Table des matières	
LE CEMO.....	6
PRESENTATION.....	6
L'EQUIPE.....	7
L'ACCUEIL.....	8
LES PERMANENCES.....	8
LE SERVICE JEUNESSE CPAS.....	10
UNE LUTTE PERMANENTE CONTRE LA PRÉCARITÉ.....	10
LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE INFANTILE.....	14
UN COMBAT PERMANENT.....	14
GROUPE GAPPI : GROUPE D'ACTION ET DE PRÉVENTION DE LA PRÉCARITÉ INFANTILE.....	15
AIDES INDIVIDUELLES.....	16
CHIFFRES ET ANALYSES.....	17
SCOLARITE.....	24
LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ.....	26
LA SITUATIONDE MADAME D.....	28
QUAND LA MONOPARENTALITÉ DOMINE	29
TISSAGE DE LIEN	30
LES JEUNES SANS ABRIS.....	32
LA SITUATIONDE MANON.....	40
LE TRAVAIL SOCIAL DE RUE.....	42
LES TOURNÉES DE QUARTIERS.....	44
LA TONELLE.....	45
LA PERM'ADOS.....	47
LES ACTIVITES JEUNES.....	48
LA SITUATIONDE MALIK ET SALMA.....	51
LE TRAVAIL DE RESEAU.....	52
PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS.....	55
GLOSSAIRE.....	57

Mais c'est quoi au juste, le CEMO ?

Le CEMO, c'est une AMO ; un service d'Actions en Milieu Ouvert agréé par l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse qui en définit le cadre légal. L'aide apportée par les AMO tend à permettre au jeune de se développer dans des conditions d'égalité de chances en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine.

L'objectif d'une AMO est d'aider les jeunes dans leur milieu de vie (famille, école, etc.) à s'épanouir dans leur vie de tous les jours en leur apportant une aide individuelle, en soutenant leurs projets et en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques, etc.).

Le CEMO est également le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

Un Centre Public d'Action Sociale est régi par la Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976. Celle-ci précise notamment que :

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine » et ainsi d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Le CPAS peut assurer une aide palliative, curative ou encore préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CEMO a été créé en 1978 par le CPAS de Saint-Gilles.

Un service ; trois axes de travail principaux

Nos missions sont organisées en trois grands axes de travail : **l'espace public et la scolarité, l'autonomie des jeunes et les jeunes sans hébergement stable, la précarité et la parentalité.**

Cette réorganisation permet de constituer au sein de la grande équipe CEMO des plus petites équipes pouvant se centrer plus particulièrement sur certaines actions en lien avec les thématiques des axes de travail.

Un rapport d'activités annuel

Ce rapport d'activités se veut être une synthèse de nos actions de l'année écoulée.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site :

www.cemoasbl.be

et rejoignez-nous sur notre page

Facebook :

www.facebook.com/CEMOasbl

et notre page Instagram

CEMO AMO



Notre rapport d'activités en langage inclusif

Le langage inclusif, rappelons-le, est un ensemble de moyens linguistiques visant à assurer une égalité de genres dans la langue française, en la démasculinisant et en évitant les expressions renforçant les stéréotypes de genre.

La méthodologie choisie est celle issue du Manuel d'écriture inclusive de Raphaël Haddad, © Mots-Clés, première édition de septembre 2016.

L'ÉQUIPE

Le CEMO, c'est toute une équipe !

Le CEMO, c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateur.rice.s, d'assistant.e.s sociaux.ales, d'assistant.e.s en psychologie et de psychologues clinicien.ne.s assumant ses missions autour d'un accompagnement individuel, de projets collectifs ponctuels basés sur l'analyse des besoins spécifiques et d'actions communautaires.

L'équipe représente une force, un soutien et un espace de communication sur les différentes situations et questions que nous rencontrons.

En 2023, notre équipe a fluctué jusqu'à 22 personnes (21 ETP) avec pour particularité que certaines sont engagées par le CPAS et représentent le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, et d'autres sont engagées par l'asbl CEMO. Nous bénéficions de plusieurs sources de financement nous permettant d'engager les intervenant.e.s sociaux.ales qui forment l'équipe du CEMO dont ceux provenant de l'Aide à la jeunesse dans le cadre de notre agrément AMO et depuis cette année, dans le cadre de notre agrément PEP également. Nous bénéficions aussi d'un agrément AIPL et de financements provenant de la COCOM ainsi que différents subsides plus ponctuels et pour la plupart révisables annuellement.

Ensemble, nous formons une seule et même équipe et bien que certaines missions soient propres à l'un ou l'autre « secteur », nous avons fait le choix de travailler ensemble autour de nombreuses missions communes.



<https://www.cemoasbl.be/lequipe/>

L'Assemblée générale & le conseil d'administration

Voici la composition de l'assemblée générale (AG) et du conseil d'administration (CA) de l'asbl :

Claire KAGAN, Présidente
Myriem AMRANI, Administratrice
Cécile CHENEVIÈRE, Administratrice
Valérie FLAHAUX, Administratrice
Olivier KOEUNE, Membre AG
Francis de LAVELEYE, Membre AG
Marie-Jo MARTIN GARCIA, Membre AG
Yasmina NEKHOUL, Administratrice

Côté CPAS de Saint-Gilles

En ce qui concerne le CPAS de Saint-Gilles, la Présidente est Myriem AMRANI et le Secrétaire Général est Mathieu ROPER.

Différents organes assurent le fonctionnement et la gestion du CPAS comme le Conseil de l'Action Sociale et le Bureau Permanent. Pour plus de renseignements concernant le CPAS de Saint-Gilles, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet du CPAS :

www.cpas1060.be

L'ACCUEIL

Chaque jour, du lundi au vendredi, durant les heures d'ouverture du service, une personne assure le premier accueil, tant physique que téléphonique ou électronique. Cet accueil se fait toujours avec une à deux autres personnes, intervenant.e.s sociales, qui assurent la permanence quotidienne.

La gestion de l'accueil et de la permanence implique aussi la gestion de l'accès aux deux ordinateurs mis à disposition du public. Cela peut se traduire par une explication à l'utilisation de certains « outils » comme par exemple dans le cadre d'un travail scolaire, par une aide à la rédaction d'un CV ou pour une recherche spécifique sur internet.

L'accueil est un moment clé car c'est souvent le premier contact avec notre service. Mais c'est aussi parfois le lieu où certaines personnes ayant été « ballotées » de services en services se déchargent et il nous revient de restaurer une relation positive et de confiance envers un.e travailleur.euse social.e. Nous constatons que cette « maltraitance institutionnelle » est très présente, probablement en conséquence des nombreux services travaillant à « guichets fermés » ou presque dans l'après covid. De nombreuses équipes et services, tous secteurs confondus, sont parfois en sous-effectifs avec la conséquence que le suivi peine à être assuré, le retard s'accumule et derrière, ce sont le jeune et sa famille qui « trinquent ».

Malheureusement, cette réalité risque aussi de nous rattraper et nous devons sans cesse nous démenager pour maintenir un cadre du personnel suffisant afin de répondre au mieux aux nombreux défis et pouvoir mener l'ensemble de nos missions et activités.

LES PERMANENCES

Nous organisons une permanence quotidienne, le matin et l'après-midi à l'exception du jeudi matin, moment où nous sommes en réunion d'équipe. Nouveauté que nous avons mise en place à partir d'octobre 2023: nous avons décidé d'organiser uniquement une permanence téléphonique les jeudis après-midi. Cela nous permet d'être plus disponible soit pour des accompagnements individuels, des activités collectives ou même des temps de réunion interne sans devoir organiser un accueil et une permanence.

Nous avons également modifié un peu nos horaires tout en gardant deux jours où nous sommes ouverts jusqu'à 18h et deux jours où nous sommes ouverts en continu sans fermetures le temps de midi. Mais nous avons adapté ces horaires pour être mieux accessibles en fonction de la fréquentation du service.

Les lundis et mardis, le CEMO est ouvert de 9h à 13h et de 14h à 18h. Les mercredis et vendredis c'est de 9h à 17h en continu et le jeudi, la permanence téléphonique est accessible jusqu'à 17h. Nous adaptons de la sorte notre accessibilité pour les jeunes en dehors des heures scolaires, ainsi que sur les temps de midi, étant à proximité de différentes écoles.

Des rendez-vous peuvent également être pris en dehors de ces horaires, le soir et le week-end. De plus, nous nous rendons également accessibles tous les premiers samedis du mois en dehors des congés scolaires et lors d'évènements spécifiques.

Complémentairement aux permanences générales, des plages horaires sont principalement dédiées à la gestion des demandes d'aides financières et assurées par le personnel CPAS sous forme de rendez-vous.

EN QUELQUES CHIFFRES

1.163 dossiers dont 349 dossiers d'accompagnement individuel global

Le service Jeunesse du CPAS a géré 2755 demande d'aide sociale au bénéfice de 964 jeunes différents

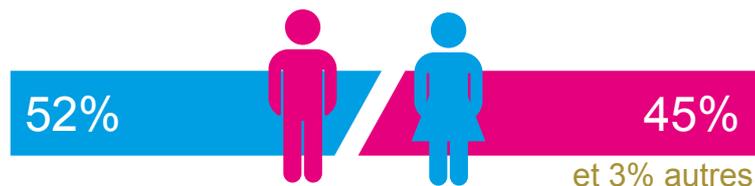
Nous avons géré 148 demandes KAP et hébergé 37 jeunes au sein de notre dispositif



Nos principaux envoyeurs sont le CPAS de Saint-Gilles, les familiais, les écoles et l'Aide à la Jeunesse

Plus d'une dizaine de groupes de travail dans lesquels nous sommes investis à des degrés divers

Près d'une dizaine de projets de différentes ampleurs et qui ont généré de très nombreuses actions

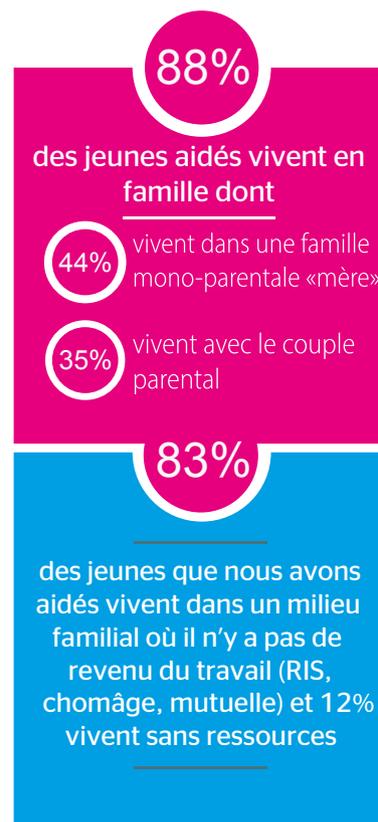


440 Nombre de jeunes rencontrés dans le cadre de nos animations scolaire

Nombre de classes concernées dans 7 écoles différentes



61 jeunes en errance accompagnés mais aussi 21 MENA



En 2023, le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles était composé de 8 personnes (7,5 ETP) mêlant travailleurs psychosociaux et personnel administratif.

En 2023, c'est 964 jeunes qui ont bénéficié d'une aide sociale au sein de notre institution. Ces dossiers individuels gérés par le Service Jeunesse du CPAS ont généré 2755 demandes et concernent 521 familles.

Depuis 2010, le CEMO reçoit toutes les demandes d'aide qui concernent les enfants saint-gillois.es. L'objectif visé par le CPAS est « d'utiliser » les aides financières comme outil afin de faire connaître le service aux familles et leur proposer, en fonction du besoin, un soutien dans leurs difficultés quotidiennes (relation parent-enfant, éducation, scolarité, etc.). Les demandes que nous recevons concernent principalement les frais scolaires ou extrascolaires mais aussi les demandes d'équivalent au Revenu d'Intégration Sociale pour les MENA¹ ainsi que les mineures enceintes. Les aides médicales ou celles qui concernent les parents sont toujours portées par le Service Social Général avec lequel nous entretenons un partenariat permanent.

Depuis la COVID, les conditions pour pouvoir prétendre à une aide sociale ont été revues au sein du CPAS de Saint-Gilles portant le seuil d'accessibilité au RIS +20%. Les personnes ayant un revenu équivalent ou inférieur au RIS +20% ouvrent l'accès aux aides sociales relatives aux enfants. Parmi ces aides sociales il y a les factures scolaires (y compris voyages scolaires) et celles liées aux activités extra scolaires (loisirs, écoles de devoirs). Le public cible est désormais, outre les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, les personnes bénéficiant du chômage, de la mutuelle, de la Grappa ainsi que les travailleurs et travailleuses dits 'pauvres'. Cette dernière population correspond à la moitié des personnes que nous avons reçues.

Le CEMO, c'est un partenariat intégré entre le CPAS et l'AMO

Le personnel CPAS de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles qui travaille en « partenariat intégré » avec l'équipe AMO. De nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de l'équipe sans distinction, mais certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. Le CEMO est ainsi composé de l'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, de l'équipe de l'AMO et de quelques personnes pouvant être engagées via un subside particulier, souvent suite à un appel à projet ou à une action spécifique portée par le service.

La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois.es est uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de service plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psycho-social plus global.

¹ Mineurs Etrangers Non Accompagnés

Le CPAS de Saint-Gilles a créé le CEMO en 1978 : une logique d'intervention visionnaire et engagée avant le décret instituant l'Aide à la Jeunesse de 1991 et avant la création des services AMO !

Cette particularité montre bien l'intérêt de cette complémentarité entre aide générale et aide spécialisée. Bien que certaines spécificités existent et que la mise en œuvre de l'aide dans des cadres différents peut parfois être complexe, cela permet une aide globale et complémentaire au bénéfice des jeunes et des familles en difficulté. Cela nous « oblige » également à être créatif.ve et souple dans nos accompagnements, mais aussi à questionner les pratiques et à les faire évoluer, tant du côté CPAS que de celui de l'AMO.

Une mise en commun de moyens pour une offre de service la plus globale et la plus complète destinée aux jeunes et aux familles.

Les demandes d'aides sociales que nous traitons concernent tant les frais scolaires que tout ce qui a trait aux activités extra-scolaires, inscriptions à des clubs sportifs, stages de vacances... Ces demandes ne proviennent pas uniquement de personnes émergeant du CPAS car les personnes ayant d'autres sources de revenus (chômage, salaire inférieur au RIS...) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de la part du CPAS de Saint-Gilles. C'est le cas également des personnes en situation de séjour illégal pour lesquelles les aides au bénéfice des enfants sont octroyées par le CPAS. De ce fait, les demandes se font plus nombreuses notamment en raison de la situation socio-économique de notre public qui est de plus en plus précaire.

A titre d'exemple, il est d'ailleurs important de souligner qu'en ce qui concerne l'aide apportée aux personnes les plus démunies, le CPAS et l'AMO s'unissent de façon tout à fait complémentaire en développant des aides sociales individuelles au bénéfice des jeunes, un soutien et un accompagnement individuel dans les difficultés et dans les démarches à entreprendre. Il est également mis en place des actions collectives et communautaires, comme les Ateliers Parents et sorties familles que nous organisons ou encore les actions de sensibilisation développées dans le cadre du GAPPI (Groupe d'Action et de Prévention pour la lutte contre la Précarité Infantile).

Une équipe pluridisciplinaire et un accompagnement intégratif face à la précarisation grandissante des familles

Les familles ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Même lorsque la personne bénéficie d'un RIS² du CPAS et touche les allocations familiales pour ses enfants, elle n'arrive pas à assumer tous les frais relatifs à ceux-ci, notamment en ce qui concerne leur scolarité.

Dans notre pratique quotidienne, nous nous rendons compte que les demandes qui nous sont adressées sont initialement d'ordre financier mais qu'il ne s'agit en fait bien souvent que de la pointe visible de l'iceberg. En effet, les familles que nous recevons sont avant tout des familles en souffrance et qui ont, la plupart du temps, besoin d'un accompagnement plus soutenu. L'enjeu sera alors de pouvoir faire émerger la demande à partir d'une aide

qui n'est que d'ordre financier à la base et de passer d'une aide qui se veut générale à une aide plus spécialisée.

L'aide financière : une aide générale comme levier vers une aide spécialisée

Sur le terrain, de nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de l'équipe sans distinction. Néanmoins, certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois.es est, par exemple, uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de services plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psychosocial plus global. En effet, les familles que nous rencontrons dans ce cadre ne sont bien entendu pas uniquement confrontées à des difficultés d'ordre pécuniaire mais également des problématiques plus globales qui viennent toucher et fragiliser plusieurs aspects de leur vie familiale quotidienne.

La complémentarité entre aide générale et aide spécialisée, et ce, malgré l'existence de certaines spécificités et la complexité due à la coexistence de cadres de travail différents, nous apparaît dès lors comme centrale pour les jeunes et les familles en difficulté que nous accompagnons.

Un rôle d'interpellation et de prévention

Parallèlement à nos missions que nous appliquons au travers d'un accompagnement individuel, collectif et communautaire, le CEMO a un rôle de prévention et d'interpellation qui fait également partie de l'essence de notre service. Au niveau du Service Jeunesse, ce travail se fait au travers de différentes actions plus spécifiques autour de la précarité infantile et de l'aide sociale.

Participation au Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

En tant que Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous assistons à certains comités spéciaux du CPAS. Les membres de l'équipe CPAS sont amenés à participer plus particulièrement au CSJ (Comité Spécial Jeunesse) tous les 15 jours. Ce comité réunit les conseiller.ère.s du CPAS, la Présidente du CPAS, un.e intervenant.e social.e du Service Social et un membre de notre équipe pour le Service Jeunesse. C'est lors de ces comités que sont prises les décisions relatives aux demandes d'aides financières introduites par les membres de l'équipe CPAS. Il est important d'y assister afin de pouvoir apporter certains éclaircissements par rapport aux dossiers et d'y « défendre » nos propositions. A titre indicatif, c'est en moyenne 100 dossiers individuels de jeunes qui sont analysés toutes les deux semaines au comité jeunesse pour en moyenne 150 demandes.

Nous travaillons également à l'organisation d'un CSJ dit « blanc » qui a lieu en moyenne une fois par an. L'objectif y est de soumettre différentes observations/propositions de décisions au comité en regard de nos constats de terrain. C'est une manière d'interpeller les membres du comité sur les difficultés que rencontrent nos bénéficiaires et faire adopter certaines décisions qui seront appliquées de manière plus systématique par la suite. Cela définit en quelque sorte les lignes de décision de la politique jeunesse de façon globale au sein du CPAS de Saint-Gilles.

Réunion d'équipe et supervision du Service Jeunesse du CPAS de Saint- Gilles

L'équipe de travail.euse.s sociaux.ales qui constitue le service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles se réunit de manière hebdomadaire, afin d'aborder ensemble les missions spécifiques du service et la manière d'y répondre le plus adéquatement possible. Cette réunion est également un temps de recul par rapport aux projets et au sens qu'ils font avec nos missions ainsi que les demandes et besoins du public.

Depuis cette année, une fois toutes les 6 semaines environ, toute l'équipe du SJ se réunit pour une supervision d'équipe avec une intervenante extérieure. Cette supervision est dédiée tant à l'analyse de nos procédures et de notre fonctionnement que de nos prises en charge individuelle, de nos constats mais aussi de nos actions collectives.

Le service social du CPAS, un partenaire direct

Afin d'offrir un cadre à la collaboration entre le service social général du CPAS de Saint-Gilles et le CEMO, une fiche de répartition des tâches est régulièrement mise à jour pour délimiter le champ d'action des uns et des autres.

En outre, nous rencontrons également régulièrement les nouveaux.elles travail.euse.s du CPAS afin de leur présenter notre service, nos missions, nos manières de travailler et la manière de collaborer au mieux. Il y a quelques années, un protocole de collaboration interne avec le Service Social du CPAS a été créé dans le but de cadrer notre collaboration. L'objectif est d'offrir à nos usager.ère.s le meilleur accueil et la meilleure prise en charge possible.

Des collaborations plus spécifiques avec certains services internes au CPAS partageant des missions ou un public commun peuvent également être mises en place de manière ponctuelle ou plus pérenne. C'est par exemple le cas de la collaboration autour du Projet Miriam.

Diagnostic social

En 2023, nous avons finalisé notre Diagnostic Social et remis au Chargé de prévention de l'aide à la jeunesse de Bruxelles ainsi qu'. Une des thématiques que nous avons décidé de développer était consacrée à la précarité des familles. Vous pourrez retrouver notre diagnostic social sur notre site internet :

www.cemoasbl.be

LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE INFANTILE UN COMBAT PERMANENT

En 2023, nous avons bénéficié d'un appel à projet du SPP Intégration Sociale qui prenait place dans le cadre de la lutte contre la précarité infantile. Grâce à cet appel à projet, nous avons pu engager une personne supplémentaire dont les missions ont été de mettre en place toute une série d'actions contre cette précarité.

L'idée derrière ces actions était d'atteindre davantage de familles saint-gilloises et de toucher un public qui n'ose pas franchir la porte de notre service ou encore qui n'a pas connaissance des aides auxquelles ils et elles ont droit. La problématique du nonaccès et du non recours aux droits est une réalité dont l'ampleur est difficile à réellement appréhender. Cependant, il est démontré que ce phénomène touche plus particulièrement les personnes qui vivent dans la pauvreté et les personnes les plus éloignées des dispositifs d'aide.

Nous avons donc décidé d'investir davantage les écoles primaires saint-gilloises dont l'indice socio-économique est plus faible, avec l'objectif d'aller à la rencontre des parents là où ils se trouvent, là où ils se rendent régulièrement et ainsi favoriser l'accès aux aides sociales pour leurs enfants.

Nous avons travaillé dans 7 écoles primaires, dont : 2 écoles communales francophones (Léonie La Fontaine et Ulenspiegel), 1 école communale spécialisée (Parvis), 1 école de l'enseignement libre (Sainte-Marie) et dans 3 écoles néerlandophones (De Balder, De Bron, Sint-Gillisschool).

Au total, nous avons organisé une vingtaine d'actions au sein de ces écoles, qui visaient à informer les parents, ces actions ont pris plusieurs formes :

- **Les Perm'Infos**, il s'agit d'un stand d'information, tenu à la sortie des classes, où l'on informe sur l'existence de notre service et sur les aides proposées
- **Les réunions des parents**, les écoles nous ont laissé faire une petite présentation du CEMO lors des réunions de début d'année, afin de nous adresser au plus grand nombre de parents en une fois.
- **Les Cafés Papote**, ce sont des moments organisés régulièrement par les écoles, et qui sont l'occasion pour les parents de prendre un café tout en se rencontrant les uns les autres.

CHIFFRES : 11 Perm'Info dans 8 écoles ; 3 réunions des parents dans 2 écoles ; 3 café Papote dans 2 écoles

Pendant la période estivale, nous avons profité de la fermeture des écoles pour mettre en place ce même système de Perm'Info, mais avec un acteur de l'extrascolaire, le CEMôme. Avec ces Perm'Infos supplémentaires, nous avons pu informer pas moins de 200 parents.

CHIFFRES : 93 parents via Perm'Info, 76 parents via réunion de parents, 36 via les Café Papote

Nos interventions dans les écoles ne se sont pas limitées aux parents. Il est difficile de tous les atteindre, donc nous avons pensé que sensibiliser les équipes éducatives, à savoir les directions, les enseignants et enseignantes, ainsi que les éducateurs et éducatrices, leur permettrait d'également informer et rediriger les parents au besoin. Nous avons organisé 5 de ces rencontres, celles-ci ont concerné les écoles de Léonie La Fontaine, Ulenspiegel, Parvis et Sainte-Marie. En collaboration avec le GAPPI, nous avons organisé une bourse aux associations pour ces mêmes écoles, afin de présenter à leurs équipes, le reste du réseau associatif saint-gillois (cf. GAPPI).

Enfin, nous avons profité de l'été pour également aller à la rencontre des nombreux services présents sur le territoire de la commune. Le tissu associatif étant fort dense à Saint-Gilles, nous avons voulu prendre le temps de nous représenter, de faire un rappel sur les aides que nous proposons et d'ainsi maintenir les liens avec le réseau. C'est au total, 56 services et lieux de rencontre, parmi lesquels les différentes crèches et consultations ONE, ou encore des lieux de rencontre parents-enfants comme la Récré du Midi, Entre Parent'Aise ou le Gazouillis.

G R O U P E G A P P I : G R O U P E D ' A C T I O N E T D E P R É V E N T I O N D E L A P R É C A R I T É I N F A N T I L E

Le GAPPI est un groupe de travail géré au sein de la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles.

Au début de l'année le groupe GAPPI s'est axé sur l'accompagnement des équipes éducatives des écoles Saint-Gilloises face à la précarité. A la demande de trois directions d'école, nous avons organisé une bourse aux associations qui s'est tenue au mois d'octobre dans les locaux de l'école Sainte-Marie. Les écoles Ulenspiegel, Léonie Lafontaine et Sainte-Marie ont été à l'origine de cette demande et la directrice de l'école du Parvis a rejoint le processus en cours de route. L'idée était de permettre aux acteurs scolaires de connaître les services vers lesquels orienter les familles en cas de besoin.

De nombreux partenaires du réseau associatif saint-gillois étaient présents : le CEMO, le PMS, le CPAS de Saint-Gilles, le Service de Santé Mentale, la Croix Rouge, le service justice de proximité,... Les écoles ont envoyé leurs accueillant.e.s, certain.e.s professeur.e.s ou encore des éducateurs.trices.

Suite à la bourse aux associations, nous avons fait une évaluation qui a pu mettre en exergue que ce type d'événement est fort utile tant pour les équipes éducatives que pour les partenaires du réseau car c'est également l'occasion pour les travailleurs et travailleuses de pouvoir faire réseau et de se rencontrer. Néanmoins, il a également été mis en évidence qu'il serait judicieux de proposer ce type de moments aux parents qui sont directement concernés et qui pourraient récolter davantage les bénéfices de ce type de rencontre. Il y a déjà eu des tentatives par le passé d'organiser ce type d'événement à destination du public mais cela n'avait malheureusement pas rencontré le succès escompté ; le groupe GAPPI est dès lors en réflexion par rapport à cela avec l'idée d'éventuellement pouvoir proposer ce type de bourse aux associations sur l'espace public.

Le CEMO a cette particularité d'être à la fois le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles et un service AMO agréé dans l'Aide à la Jeunesse en Communauté française. De ce fait, le CEMO s'inscrit dans la loi organique du 8 juillet 1976 d'une part (article 1er : « toute personne a droit à l'aide sociale qui a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine »), et dans le décret de l'aide à la jeunesse du 12 juin 1991 d'autre part (« tout jeune [...] a droit à l'aide spécialisée [...] en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine »). Cette collaboration est très riche car aide générale et aide spécialisée poursuivent de nombreux objectifs communs et sont complémentaires.

Les missions communes consistent en une aide palliative ou curative et une aide préventive¹. L'aide générale est assurée au CPAS, alors que l'aide spécialisée est complémentaire et supplétive lorsque les services de première ligne n'ont pu apporter une réponse adéquate à la problématique. L'intervention au CEMO se fera toujours dans le cadre de l'aide consentie. Ceci dit, la personne qui vient se confier à nous doit être tenue informée et concertée lorsque des informations la concernant sont susceptibles d'être transmises. Il est d'ailleurs nécessaire d'obtenir son accord avant de communiquer ces infos et de ne transmettre que les renseignements indispensables pour débloquer la situation et s'en tenir à cela ; rappelons que nous sommes tenu.e.s au secret professionnel.

Le travail se fait dès lors dans la transparence pour les personnes que nous aidons. Cela nous permet d'appréhender une situation dans sa globalité et de ne pas être « coincé.e.s » dans des « non-dits ».

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles travaille dans une logique de partenariat intégré avec l'AMO et est constitué d'un responsable du service à mi-temps, de psychologues, d'assistant.e.s en psychologie et d'assistant.e.s administrative.f.s. La présence de psychologues dans ce service est historiquement due au fait que nous travaillions sur l'alternative au placement. C'était un moyen d'avoir, dans un service de proximité, des professionnels susceptibles de poser un diagnostic différencié et permettre aux jeunes et aux familles d'accéder au langage « psy ». Aujourd'hui, l'équipe de psychologues s'investit davantage pour offrir aux jeunes et aux familles fréquentant le service un accueil, une écoute et un soutien et ainsi faire face à des troubles qui peuvent être d'ordre psychopathologique ou d'importants dysfonctionnements de la structure familiale. L'analyse « psy » des problématiques individuelles, familiales et institutionnelles reste essentielle dans les contextes où nous sommes amené.e.s à intervenir.

Nous pouvons ainsi évaluer la situation et mettre en place un suivi adéquat en fonction de toutes ces caractéristiques. Les situations de placement restent présentes, mais le secteur de l'aide à la jeunesse a évolué et a aussi développé d'autres formes de soutien. Par contre, le soutien à la parentalité, parfois de parents mineurs, le soutien des jeunes dans leur autonomie, le soutien des familles dans leurs rapports avec la justice ou les autres services de l'aide à la jeunesse, leur rapport à l'école... sont autant de situations où nous sommes très sollicité.e.s. Les suivis individuels peuvent concerner tout type de demandes émanant soit du/de la jeune.lui.elle-même,

soit d'un parent, soit d'un.e intervenant.e psychosocial.e. Nous sommes un service « généraliste » et nous défendons cette caractéristique face à une tendance à « l'hypermécialisation » de certains ayant pour conséquence une complexité et une restriction de l'accès à ces services.

Le fait d'accueillir la demande n'implique pas forcément que nous allons ouvrir un dossier et poursuivre le travail. En effet, il y a de nombreuses situations qui ne sont pas de notre ressort et nous entamons alors avec la personne un travail d'orientation pour répondre au mieux à la demande. Les demandes traitées au CEMO sont très variables : cela peut aller d'un soutien pour une inscription scolaire à une situation de conflit familial, pour aider un.e jeune à la rue ou encore pour une recherche de loisirs. L'une des richesses du CEMO est que l'équipe est pluridisciplinaire. Ceci nous permet d'envisager les situations de différents points de vue, et de pouvoir, si cela s'avère nécessaire et adéquat, proposer un travail en co-intervention. C'est le cas notamment des suivis que nous faisons dans le cadre de notre projet KAP (voir partie KAP).

Au CEMO, nous accompagnons les jeunes jusqu'à leurs 22 ans.

Les services agréés dans le secteur de l'aide à la jeunesse et travaillant de façon plus spécifique au niveau de la prévention peuvent accompagner des jeunes jusqu'à leurs 22 ans, alors que dans les autres services agréés comme les institutions d'hébergement, la limite d'âge reste 18 ans. En ce qui concerne le service jeunesse du CPAS, la limite reste d'ailleurs 18 ans car au-delà, les demandes d'aides sociales sont traitées par le service social général du CPAS.

CHIFFRES ET ANALYSES

Des données chiffrées, oui mais ...

Nous faisons pour le mieux et toute l'équipe y met beaucoup de bonne volonté mais force est de constater que certaines données n'ont pas toujours été encodées ou pas correctement. Nous faisons le même constat chaque année : le facteur humain reste ... humain ! C'est en partie expliqué par la charge de travail continue et la pression subie qui met la priorité sur nos missions en tant que tel et moins sur les aspects statistiques.

Nombre de dossiers ouverts

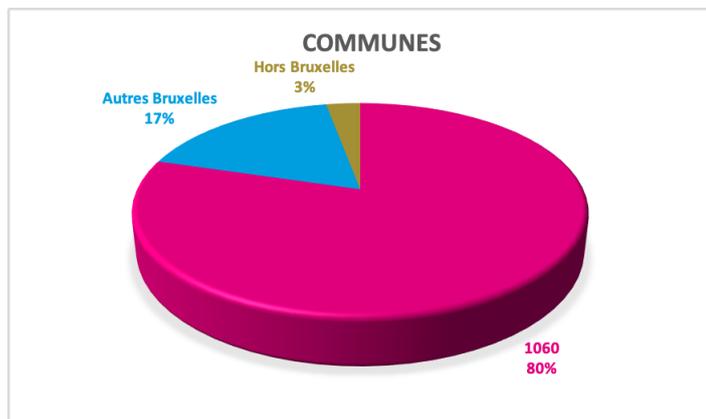
Le nombre de dossiers ouverts en 2023 est de 1163. Il est en hausse par rapport à l'année passée. Ces dossiers sont gérés par l'ensemble de l'équipe et recouvre toutes nos actions et activités. Il est aussi important de rappeler que nous investissons beaucoup plus les activités sur l'espace public et le travail social de rue qui ne sont pas toujours faciles de quantifier. Cependant, certains dossiers d'accompagnement individuel sont bien entendu issus de ce travail sur l'espace public et il peut même arriver que l'accompagnement soit réalisé exclusivement en dehors de nos locaux.

Sexe des bénéficiaires



Bien que les chiffres montrent une quasi-parité dans le sexe de nos bénéficiaires, il y a une légère majorité masculine.

Provenance géographique



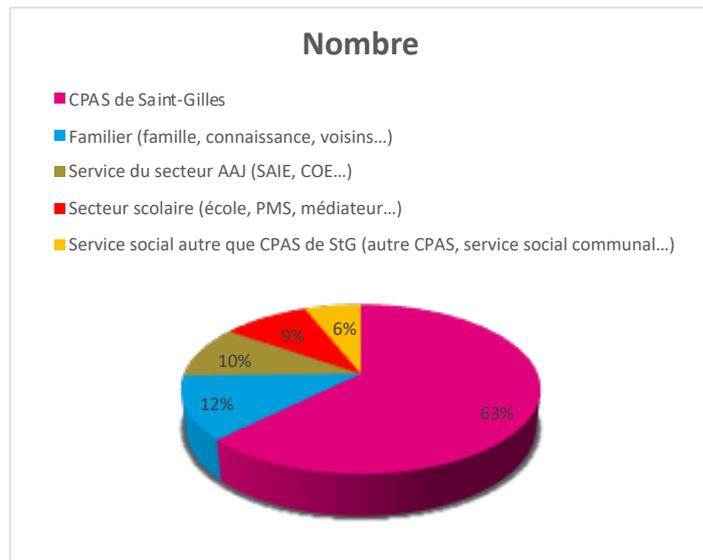
La majorité des personnes que nous accompagnons sont saint-gilloises. Nous travaillons effectivement selon une logique de quartier et de proximité, mais également avec les communes limitrophes telles que Forest, Ixelles, Bruxelles, Anderlecht. De nombreux.ses jeunes scolarisé.e.s à Saint-Gilles ne sont pas nécessairement saint-gillois.es, surtout en ce qui concerne les plus âgé.e.s qui sont en enseignement secondaire.

Les personnes qui viennent de communes plus éloignées, voire hors Bruxelles, sont essentiellement des jeunes qui viennent se renseigner sur notre dispositif KAP pour un accompagnement à l'autonomie. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui vivaient en famille ou en institution en-dehors de Bruxelles, mais qui ont un réseau de pairs ou un entourage familial à Bruxelles.

Envoyeur.euse

Notre principal envoyeur reste le CPAS de Saint-Gilles, comme lors des années précédentes. Cette donnée reste cohérente étant donné qu'une partie de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse de celui-ci. Les assistant.e.s sociaux.ales du service social général, mais aussi d'autres services du CPAS nous orientent ainsi les familles qui ont besoin d'aides pour tout

ce qui a trait à une prise en charge financière pour un.e enfant d'une famille saint-gilloise. Ces aides sont relatives à des frais scolaires et/ou extra-scolaires pour les enfants entre 0 et 18 ans, mais aussi lors de difficultés multiples et diverses, autres qu'économiques. L'orientation vers notre service se fait également par des familiaux, voisin.e.s... qui nous connaissent, mais aussi via le secteur scolaire, les services de l'AAJ ou d'autres services sociaux.



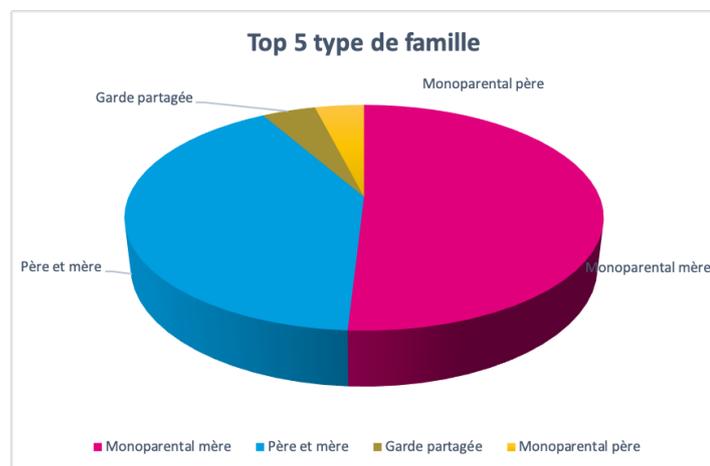
Milieu de vie principal

Milieu principal de vie de l'enfant	nbre	%
En famille	921	79%
En errance	73	6%
En autonomie	56	5%
En institution AAJ	40	3%
En garde partagée	18	2%
En institution autre	14	1%
NSP	14	1%
En internat	13	1%
Autre	13	1%

Les jeunes qui fréquentent notre service vivent principalement en famille dans la majorité des cas. Attention que vivre en famille signifie « avec une famille de type monoparental mère ». Vient ensuite la catégorie des jeunes en errance et en autonomie représentent également une catégorie importante et c'est à mettre en lien avec notre dispositif KAP qui lui aussi nous permet de toucher de nombreux jeunes en difficulté de logement voire en errance.

Type de famille

Type de famille	nbre	%
Monoparental mère	508	44%
Père et mère	407	35%
Autonomie	64	5%
NSP	46	4%
Garde partagée	43	4%
Monoparental père	40	3%
Famille recomposée	29	2%
Famille d'accueil ou institution	22	2%
Monoparental mère KAP	6	1%



La catégorie famille monoparentale est le type de famille le plus représenté dans les familles que nous accompagnons. 44 % des enfants suivi.e.s au CEMO vivent dans une famille monoparentale où c'est la maman qui a la garde principale ou exclusive. Etant dans une situation précaire, ces mamans rencontrent de nombreuses difficultés au-delà de l'aspect uniquement matériel. D'autres problèmes peuvent s'ajouter à cela, comme le mal-logement, les difficultés à devoir éduquer les enfants seules... Il est important de souligner que la deuxième catégorie la plus représentée sont les enfants qui vivent dans des familles où deux parents sont présents. Nous avons néanmoins pu observer que dans les couples hétérosexuels, même lorsque le papa est « physiquement » présent, l'éducation reste dans la majorité des cas « une affaire de femmes ». Nous avons pu constater cela via nos ateliers parents, les suivis au CEMO ou encore lorsque les mamans viennent introduire des demandes d'aide financière.

Type de ressources

Type de ressources	nbre	%
Allocation chômage	162	14%
Aucune ressource (situation illégale)	138	12%
Complément CPAS	41	4%
En attente de revenus	34	3%
Mutuelle	62	5%
NSP	43	4%
RIS ou ERIS	606	52%
Salaire	77	7%

52% de notre public bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou de son Equivalent (ERIS). Puis, se retrouvent les personnes qui bénéficient d'un revenu du chômage (14 %).

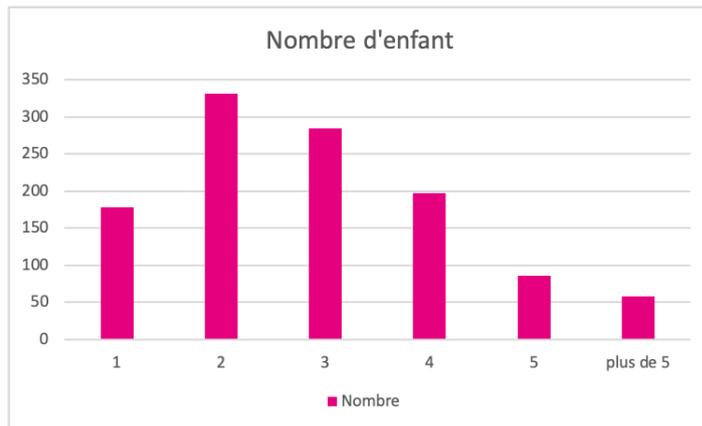
Apparaissent ensuite, dans le classement, les familles en situation de séjour illégal qui n'ont, elles, aucun revenu. Le CPAS ne met pas de conditions de revenus pour l'accès aux aides de type scolaire et/ou extrascolaire. Les enfants étant en âge d'obligation scolaire, les parents doivent les y inscrire et assumer tous les frais qui y sont afférents. Bien que l'enseignement devrait être gratuit, les parents doivent quand même faire face à de nombreux frais tels que les frais de garderie, les sorties, les voyages scolaires... Les parents doivent trouver le moyen de régler ces frais et viennent, de ce fait, faire appel à nous. Dans les écoles communales de Saint-Gilles, tous les enfants des classes de maternelle ont la possibilité de bénéficier de repas chauds gratuitement. Le projet est que les repas chauds deviennent accessibles gratuitement aussi dans les classes de primaire comme c'est déjà le cas dans certaines écoles.

A noter également que quelques jeunes passent au travers de nos chiffres car certain.e.s de ces jeunes qui sont en errance n'ont pas de revenu de leurs parents ou de l'AAJ. Ils.Elles ne sont pas non plus encore dans les conditions d'accès à un RIS. De ce fait, ces jeunes n'ont donc pas de revenu mais ne sont pas en situation illégale pour autant.

De manière générale, nous pouvons relever que la majorité de notre public est considéré comme précarisé. Environ 7 % des personnes que nous accompagnons touchent un salaire.

Nombre d'enfants dans la famille

Comme l'année dernière, nous remarquons que la majorité des familles que nous accompagnons ont deux enfants mais suivi de près avec les familles qui ont trois enfants.



Dossiers AAJ

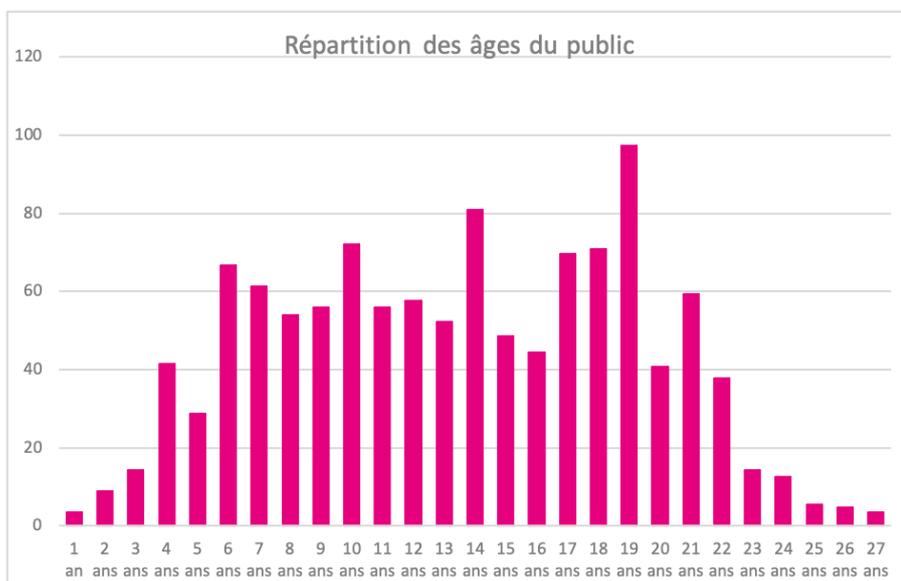
Comme l'année dernière, nous remarquons que la majorité des familles que nous accompagnons ont deux enfants mais suivi de près avec les familles qui ont trois enfants.

Ce tableau indique que 15 % de nos dossiers sont des dossiers « Aide à la Jeunesse » (SAJ, SPJ ou TJ). Il est toutefois important de l'analyser avec certaines précautions. En effet, lors d'une première demande, il n'est pas toujours évoqué par le.la bénéficiaire qu'un dossier de l'aide à la jeunesse est ouvert. Il pourrait donc être classé, par erreur dans la catégorie « pas de dossier ouvert à l'AJ ». Cela semble indiquer que, pour la majorité des situations rencontrées, nous sommes dans le champ de la prévention. Nous touchons, grâce aux différents outils développés par le CEMO (animations dans les écoles et les espaces publics, aide financière via le service jeunesse du CPAS, etc.), un large public et pas seulement celui orienté par l'aide à la jeunesse. Dans le cas où un dossier « aide à la jeunesse » serait ouvert, c'est dans la majorité des cas des jeunes suivi.e.s par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ). Ce dernier semble relayer un nombre important de personnes vers des services de proximité, tels que les AMO, afin de proposer une aide adéquate et éviter la judiciarisation de la

situation. Le travail de collaboration peut dès lors se mettre en place tout en veillant à respecter le secret professionnel.

Nous accompagnons également des jeunes et des familles pour lesquelles un dossier est ouvert au Tribunal de la Jeunesse. Notre travail est alors d'accompagner, de soutenir, mais aussi de permettre à notre public de comprendre ce qui se discute lors de moments souvent stressants pour eux.elles et source d'incompréhension.

Âge



Nous constatons que la majorité des jeunes pour lesquel.le.s nous sommes sollicité.e.s ont entre 4 et 22 ans. Pour les plus jeunes, c'est bien souvent leurs parents que nous rencontrons et pour la majorité de leur demande, il s'agit de demandes orientées vers le Service Jeunesse du CPAS pour une aide sociale. A cet âge-là, il y a beaucoup de demandes concernant les frais scolaires, mais également l'inscription à des activités extrascolaires ou à des clubs sportifs. Les jeunes les plus âgé.e.s, situé.e.s autour du passage à la majorité, sont notamment rencontré.e.s grâce à notre dispositif KAP (accompagnement spécifique à l'autonomie pour les jeunes entre 16 et 25 ans).

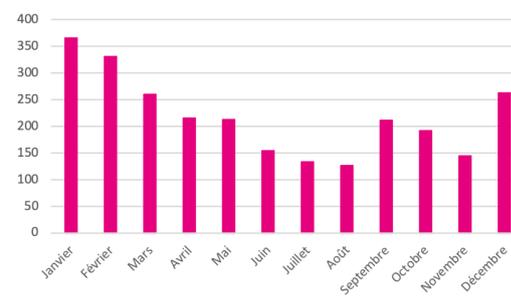
Dossier AAJ	Nombre	Pourcentage
Non	922	79%
SAJ	82	7%
SPJ	64	5%
NSP	65	6%
TJ	31	3%

Autonomie

148 jeunes ont passé la porte du CEMO afin d'entamer une candidature dans le dispositif KAP en 2023. Nous touchons majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 16 et 21 ans. La part des 22-25 ans, reste, quant à elle, marginale. Quelques demandes de jeunes filles « avec enfant » arrivent également jusqu'à nous.

Au total, 37 jeunes (dont 4 enfants) ont été hébergé.e.s au sein du KAP dont 16 nouvelles entrées en 2023, le reste des jeunes étant déjà présent dans le dispositif en début d'année.

Fréquentation du service



Nationalité

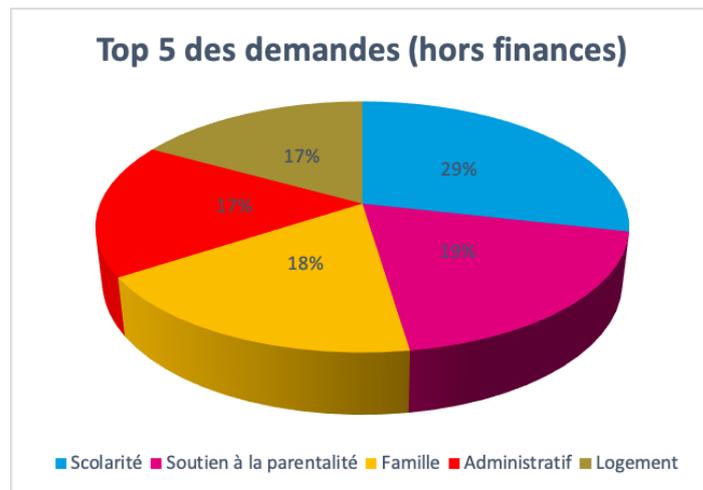
Top 10 : Nationalité	nbre	%
Belge	607	52,21%
Marocain	82	7,02%
Guinéenne	65	5,57%
Brésilien	58	4,95%
Syrien	49	4,23%
Espagnol	31	2,68%
Ukrainien	29	2,48%
Congolais	23	1,96%
Algérien	20	1,75%
Portugais	20	1,75%

Un peu plus de la moitié de notre public est de nationalité belge. Une analyse plus qualitative de ces chiffres nous montrera toutefois que parmi celles-ci, de nombreuses personnes ont une origine étrangère et que la nationalité belge a été acquise soit durant la génération pour laquelle nous intervenons, soit pour la génération précédente, c'est-à-dire celle des parents qui s'adressent à nous. Les dix nationalités que nous rencontrons le plus sont à mettre en lien avec les mouvements migratoires que notre pays rencontre, qu'ils soient intra ou extra-européens.

Regroupement familial

87 personnes que nous avons rencontrées en 2023 sont arrivées en Belgique à travers une procédure de regroupement familial (7 %). Ce chiffre est relativement similaire à celui des années précédentes.

Type d'accompagnement



Pour ce graphique, nous avons retiré le thème qui revient le plus, à savoir les demandes pour une aide sociale adressées au Service jeunesse du CPAS et qui restent une importante porte d'entrée vers notre service.

Cela permet de voir plus distinctement le top 5 des thématiques les plus représentées, à savoir dans l'ordre : la scolarité, le soutien à la parentalité, les demandes liées à la famille, une aide pour des démarches administratives et les demandes liées à la thématique du logement.

Attention, toutefois, nous devons nuancer ce résultat car certaines thématiques sont peut-être surreprésentées puisqu'elles ont été comptabilisées en fonction de demandes secondaires liées à une même thématique principale.

Rappelons qu'en ce qui concerne le thème « finance » qui est le plus représenté, en tant que Service Jeunesse du CPAS, nous sommes sollicités par un public fort précarisé et les aides octroyées au bénéficiaire des enfants par le CPAS de Saint-Gilles ne sont pas nécessairement conditionnées au statut de séjour des parents ou encore au type de revenus. Dès lors, tout.e enfant saint-gillois.e dont le ou les

parents sont dans un état de besoin peut venir introduire des demandes chez nous. Grace à celles-ci, nous pouvons « faire offre de service » et une partie des personnes qui ont passé les portes du CEMO pour ce type d'aide pourront être accompagnées sur d'autres dimensions par la suite.

Comme évoqué plus haut, nos dossiers ouverts peuvent concerner des suivis qui sont uniquement d'ordre financier, c'est-à-dire que le parent se rend au CEMO pour introduire une demande d'aide financière pour que le CPAS puisse l'aider à prendre en charge des frais scolaires, comme l'achat de matériel scolaire en début d'année, la prise en charge des frais de garderies, voyages scolaires... ou encore des frais extra-scolaires, comme l'inscription annuelle à un sport ou encore à des stages durant les vacances scolaires. Ces demandes constituent environ 50 % des demandes adressées au CEMO. Néanmoins, dans ces demandes qui sont d'ordre plus « financier », il peut y avoir également d'autres types de demandes qui émergent, tel qu'un problème d'ordre familial, une demande d'aide pour rechercher une école, trouver une activité extra-scolaire pour un.e enfant...

Type d'accompagnement individuel global au CEMO (Hors aide uniquement financière)	nbre	%
Accompagnement individuel sans aide financière	221	49%
Demande ponctuelle	102	23%
Accompagnement individuel avec aide financière	128	28%

Ce tableau où n'apparaît pas les dossiers concernant uniquement une aide financière type aide sociale démontre que ce « levier » d'une aide matérielle reste très présent et est un réel outil dans nos interventions. Cela s'explique notamment par le fait que nous intervenons majoritairement dans des familles en situation de précarité où l'aide matérielle devient un outil de travail soutenant le changement.

Le nombre de demandes ponctuelles est probablement sous-évalué compte tenu de la fréquentation du service. L'explication la plus probable est que celles-ci ne sont pas systématiquement répertoriées par l'équipe dans notre programme d'encodage, principalement faute de temps. Ce « défaut » d'encodage vient donc diminuer le nombre de demandes ponctuelles. Nous sommes en réflexion par rapport à nos outils et nos programmes pour optimiser toutes ces informations sans pour autant rajouter une charge à l'équipe.

Type d'accompagnement individuel global au CEMO	nbre	%
Aide financière uniquement	712	61%
Accompagnement individuel sans aide financière	221	19%
Demande ponctuelle	102	9%
Accompagnement individuel avec aide financière	128	11%

Lorsque l'on prend la totalité des dossiers, ce tableau met en évidence que dans 30 % de ceux-ci, **soit 349 dossiers, nous mettons en œuvre un accompagnement individuel global.**

Fort.e.s de notre remobilisation autour des actions de prévention dans les établissements scolaires, nous sommes aujourd'hui partenaires de neuf écoles primaires et secondaires sur le territoire Saint-Gillois. Depuis quelques années maintenant, nous avons réorganisé notre réflexion autour des animations scolaires, avec l'envie de proposer aux écoles d'intervenir une ou plusieurs fois dans les classes afin d'aborder des sujets divers et variés, qui suscitent un questionnement auprès de l'institution scolaire. Il en est ressorti plusieurs demandes des équipes scolaires : cycle d'animations (en général, trois par classe), des permanences au sein de l'école, des présentations du CEMO.

L'intention sous-jacente à ces animations est d'amener des outils de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes. Ouvrir à la parole, permettre des discussions et entamer un lien de confiance avec ces jeunes, tels sont nos objectifs constants. Nous avons aussi comme mission de faire le lien avec notre travail dans l'espace public et de pouvoir par la suite revoir ces jeunes sur le territoire Saint-Gillois, lors de nos tournées de quartier, et ce afin d'avoir une amorce pour créer un lien, un accompagnement, une demande.

Nous avons mené des animations scolaires de janvier à décembre 2023, avec un temps de pause pendant chaque vacance scolaire.

Dès janvier 2023, nous avons réalisé des animations scolaires auprès des élèves de 5ème primaires des écoles Peter Pan, 4 Saisons et dans les classe de 6ème primaire de l'école Victor Horta, Peter Pan et 4 saisons. A partir de la rentrée de septembre 2023, nous avons entamé des cycles d'animation pour les classes de 6ème des écoles primaires communales citées plus haut. Nous avons aussi présenté le CEMO aux classes de 5ème secondaires du LIRL avec une visite de nos locaux.

Tout au long de l'année, nous avons fait des animations EVRAS à l'Ecole secondaire Saint Luc. Nous avons aussi participé à la création d'une cellule EVRAS au sein de l'école avec les éducatrices du dispositif Ancrage qui lutte contre le décrochage scolaire. Cette collaboration continuera en 2024 avec des animations autour de la notion de consentement dans les classes de 5ème.

Un axe scolarité renforcé

Notre axe scolarité s'articule autour d'animations scolaires portant sur des thématiques diverses et co-construites avec les écoles (professeur·es, agent·es PMS, direction, équipe éducative). L'idée est de proposer aux écoles une collaboration afin d'organiser des cycles d'animations portant sur des sujets qui interpellent l'école. La thématique qui revient le plus souvent en cette année scolaire 2023/2024 concerne les réseaux sociaux et le cyber-harcèlement. A partir de constats ou d'une volonté éducative de prévention, les écoles nous interpellent et affinent leurs demandes. Nous intervenons plusieurs fois par classe, dans l'optique d'approfondir les thématiques avec les jeunes, d'entrer en lien avec eux·elles pour in fine créer un lien de confiance qui se répercutera lors de nos prochains échanges dans l'espace public ou lors des permanences sociales au CEMO.

Une mobilisation permanente

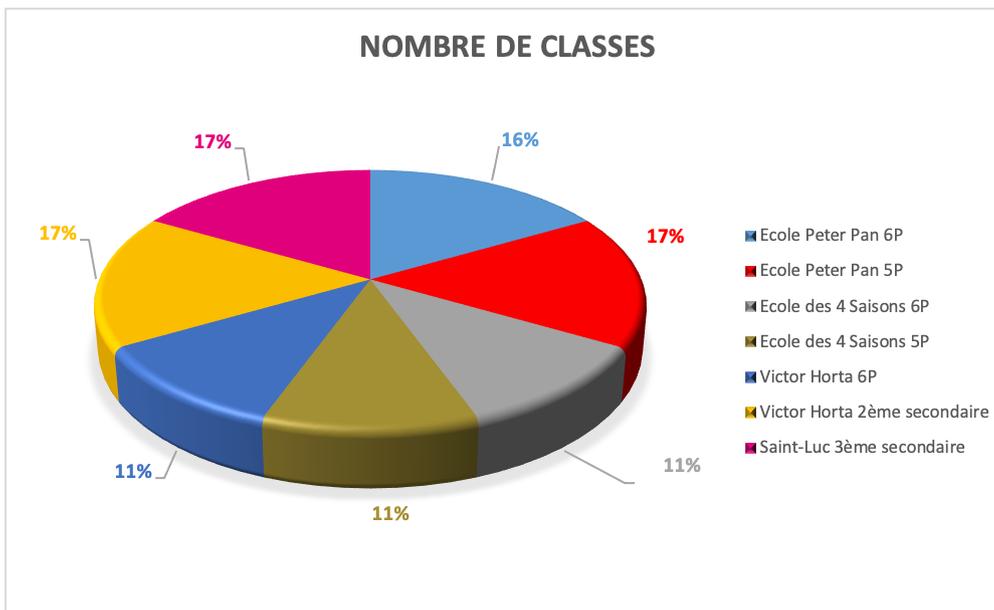
Cinq travailleurs-euses sociaux-ales s'investissent dans les écoles et participent aux interventions scolaires. Dans un souci de clarté, une personne est nommée référente d'une école : elle est l'intermédiaire directe avec le corps professoral afin de co-construire les animations scolaires. C'est elle qui rencontre une première fois les équipes afin d'affiner les demandes, qui réfléchit avec elles aux thématiques à aborder, qui organise les moments d'intervention, qui réalise un bilan avec les professeur-es impliqués-es.

Lors de la rentrée 2023/2024, presque toutes les écoles primaires nous ont demandé des animations sur les réseaux sociaux. Nous observons qu'entre les discours alarmistes, la diabolisation des effets des écrans sur les enfants et le manque de formation des professeur-es sur ce sujet il y a un réel besoin de prévention. Plusieurs membres de l'équipe ce sont formés sur ces sujets pour répondre au mieux aux demandes et aux enjeux du numérique.

Le public visé

Nos animations s'adressent plus particulièrement aux élèves de primaires (5ème et 6ème) et secondaires, toutes orientations confondues. Cette année, nous avons été présent.e.s dans 18 classes, réalisé 36 animations et avons rencontré près de 440 jeunes, âgé.e.s de 10 à 18 ans.

Nous réalisons aussi du travail social de rue de manière régulière à proximité de ces écoles, ce qui nous permet de garder un lien avec les élèves rencontré.e.s et d'être disponibles pour toute demande ou accompagnement social. Notre philosophie de liaisons constantes entre l'école et l'espace public est un véritable atout dans notre travail de fond en tant que service d'AMO.



Les actions collectives autour de la parentalité ont pris différentes formes au CEMO depuis plusieurs années.

Nous avons dès lors testé plusieurs formules et pour l'année 2023, nous avons décidé de proposer aux parents une rencontre mensuelle au sein de notre local décentré situé à quelques pas de notre service. L'idée a été de proposer aux parents un moment d'échange et de partage autour d'un café, de manière informelle et conviviale. Nous avons souhaité partir de leurs demandes et de leurs préoccupations et ne pas imposer de thématique prédéfinie. Ces rencontres ont permis de discuter autour de sujets qui sont au cœur de leurs quotidiens comme la manière de gérer les écrans à la maison, comment gérer la période de l'adolescence, la question de la monoparentalité, comment faire père et mère à la fois, l'alimentation, la gestion de l'argent de poche, ... Lors de ces séances, nous avons eu majoritairement la présence de mamans, elles étaient 6-7 en moyenne par séance. Un papa est venu à 2 rencontres mais a préféré décliné les suivantes se sentant trop seul face à la gente féminine dans le groupe.

Ces moments informels leur conviennent bien. Nous avons la volonté de pouvoir créer un groupe qui serait plus récurrent et de faire émaner certaines demandes/attentes/besoins de cette manière-là. C'est ainsi que toutes ces discussions ont mené à la volonté de faire un atelier cuisine entre mamans. Nous avons donc construit ce projet ensemble et nous avons décidé de joindre cela avec nos collègues qui se mobilisent sur l'espace public pour mettre en place une tonnelle commune sur la place Morichar. Nous avons donc préparé le menu avec les mamans volontaires et dans le courant du mois de juillet, nous avons organisé ce moment convivial et chaleureux autour de la cuisine. Chaque maman a décidé de préparer un plat de son pays d'origine. Pendant que les mamans cuisinaient avec nous, les enfants ont pu faire des jeux et nous aider également dans la logistique. Ce moment a été très apprécié tant par les bénéficiaires que par les membres de l'équipe.

Mercredi 12 juillet
Tables ouvertes

Place Morichar
14h - 18h



Vous êtes les bienvenu-e-s !
Tout le monde apporte quelque chose à manger!

Centre d'Éducation en Milieu Ouvert
Service Jeunesse CFAS - AMO
86 rue de Parme 8-1060 Bruxelles
T. +32 (0)2 533 01 40, GSM +32 (0) 483 693 243
cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be
E.R. : Olivier Gatti - Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles - 02.2023



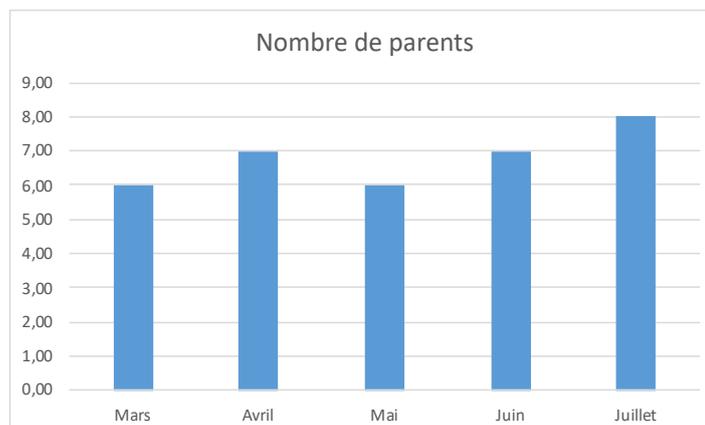
Ce type de moment remplit complètement nos objectifs dans ce projet de rencontres parents qui est de permettre à ces mamans de rompre l'isolement et de pouvoir élargir leur réseau. C'est également pour nous l'occasion de les rencontrer dans un autre cadre et d'avoir des moments d'échange et de partage. C'est aussi pour elles l'opportunité de pouvoir partager des trucs et astuces concernant l'éducation de leurs enfants car elles ont pu se rendre compte lors de ces moments

qu'elles n'étaient pas seules dans leurs difficultés et que d'autres mamans pouvaient leur apporter un espace de soutien et d'entraide.

Cela fait également partie de nos objectifs rencontrés lors des sorties familles que nous leur proposons. Nous essayons de créer un groupe de personnes qui sont amenées à se rencontrer régulièrement et à tisser des liens tant avec nous qu'avec d'autres parents.

Les mamans ont également émis le souhait de pouvoir faire des sorties juste entre elles, sans la présence de leurs enfants. C'est une idée sur laquelle nous allons nous pencher pour l'année prochaine.

Pour la deuxième partie de l'année 2023, nous avons repris les rencontres parents au mois d'octobre car le mois de septembre est fort chargé tant pour les parents qui sont fort occupés avec la rentrée des classes de leurs enfants... que pour l'équipe du service jeunesse qui est fortement sollicitée après les vacances d'été.



Suite à une rencontre avec la cellule d'accrochage scolaire, une demande de partenariat a émergé afin de créer des moments de rencontre avec les parents autour des questions scolaires. De

nombreux parents ont beaucoup de questions par rapport au fonctionnement de l'école, tous les changements autour du pacte d'excellence, les questions d'orientation scolaire... Dans l'optique de répondre à ces parents, la cellule d'accrochage scolaire a prévu de mettre en place plusieurs séances traitant de questions spécifiques. L'idée était de pouvoir accompagner des parents fréquentant le CEMO pour qu'ils puissent bénéficier de ces séances d'informations.

Pour la rencontre en novembre, c'était la rencontre avec la cellule d'accrochage scolaire, il y a eu 2 mamans du CEMO mais une dizaine d'autres parents sur place. Le sujet abordé était la manière de lire le bulletin de son enfant et ce à quoi il faut être attentif dans les résultats d'évaluations.

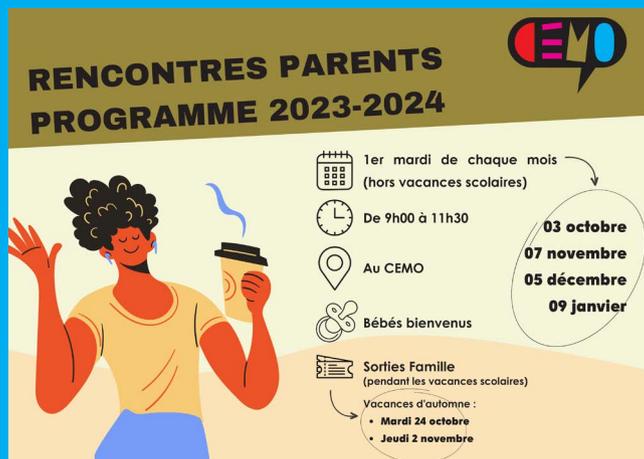
En décembre, nous avons à nouveau eu seulement 2 mamans, cela n'a pas empêché de nombreuses discussions autour de la scolarité et de la parentalité.

Pour la rentrée 2024, l'idée est de maintenir ces rencontres et d'installer une régularité dans les rencontres tout en faisant le lien avec les sorties familles afin de poursuivre les objectifs de rencontres et d'échanges et de permettre aux parents d'élargir leur réseau tant professionnel que personnel.

LA SITUATION DE MADAME D.

Une maman s'est présentée au CEMO pour solliciter une aide financière pour la prise en charge des frais scolaires de sa fille. En analysant de manière approfondie la situation financière du ménage, nous nous rendons compte qu'en principe Mme n'entrerait pas dans les conditions pour bénéficier de l'aide sociale. Cependant, en creusant davantage la situation et en nous entretenant longuement avec elle, nous comprenons pourquoi Mme n'arrive pas à faire face à ces frais. Elle nous explique qu'elle vit avec son mari et leurs deux enfants mais qu'elle ne parvient pas à prendre en charge les factures d'école car la situation familiale est très compliquée. Elle nous fait part des difficultés financières mais l'entretien dépasse assez vite la question purement financière. Mme s'effondre et nous explique qu'elle vit une situation très difficile à la maison. Mme fait face à des problèmes de violences au sein de son foyer et cela engendre d'autres conséquences : sa fille a manqué l'école à de nombreuses reprises, Mme subit des violences tant physiques que psychologiques mais aussi économiques ce qui l'a amenée à solliciter l'aide du CEMO. Un travail d'accompagnement et de soutien parental se met en place. Mme est submergée face à toutes les démarches à entreprendre tant par rapport à sa situation personnelle que par rapport à la scolarité de sa fille. Nous accompagnons dès lors Mme dans ses démarches auprès de son avocat, dans les réunions avec l'école et le PMS qui s'interrogent sur l'absence de la petite en classe et nous proposons à Mme un espace d'écoute et de soutien pour l'aider à faire face à tout ce qui lui tombe dessus.

Mme est d'origine étrangère et n'a pas de famille en Belgique, c'est pourquoi, parallèlement à ce suivi individuel qui s'est mis en place, nous lui proposons de participer à l'une de nos sorties familles pour lui permettre de rencontrer d'autres parents et que ses enfants puissent côtoyer d'autres enfants. Cette sortie a été une réelle bouffée d'air tant pour elle que pour sa fille (son fils étant plus jeune n'a pas participé à la sortie, il était en crèche). Mme a pu profiter d'un moment de partage et de légèreté tant avec sa fille qu'avec d'autres mamans et sortir de son quotidien qui lui est fort lourd.



**RENCONTRES PARENTS
PROGRAMME 2023-2024**

CEMO

- 1er mardi de chaque mois
(hors vacances scolaires)
- De 9h00 à 11h30
- Au CEMO
- Bébés bienvenus
- Sorties Famille
(pendant les vacances scolaires)

Vacances d'automne :

- **Mardi 24 octobre**
- **Jeu 2 novembre**

03 octobre
07 novembre
05 décembre
09 janvier

Le projet MIRIAM, initié par le SPP Intégration Sociale, est né du constat que les femmes en situation de monoparentalité sont plus sujettes à se retrouver confrontées à des difficultés bien spécifiques. Malgré les évolutions et sensibilisations sociétales sur le sujet, nous vivons toujours dans un contexte favorisant le modèle de la famille traditionnelle. Aux difficultés liées à l'emploi viennent donc d'ajouter d'autres défis tels que, entre autres, la recherche d'un logement adéquat ou de solutions de garde pas trop coûteuses.

Au CEMO, 50% des familles que nous recevons sont en situation de monoparentalité. C'est pour cette raison que lorsque nous avons entendu parler de ce nouveau projet, il nous a semblé essentiel de pouvoir faire du lien entre celui-ci et ce que nous proposons au sein du CEMO/Service Jeunesse.

Concrètement, ce Projet repose sur un programme destiné aux femmes en situation de monoparentalité et bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration Sociale (ou de son équivalent). En résumé, il s'adresse donc aux mères isolées et en situation de pauvreté.

Le CPAS de Saint-Gilles a pu mettre en place une cellule « Miriam » permettant l'accompagnement intensif de deux groupes composés chacun de 15 mamans solos. En 2023, nous avons convenu d'une collaboration CEMO/Projet Miriam autour de trois moments clés/an :

- Un premier temps de présentation du Service en début d'année scolaire
- Un second temps plus sous forme d'atelier/animation informatif à thème spécifique (en partant des besoins et demandes des mamans) que nous pourrions (co)animer prévu plutôt en

première partie d'année civile

- Un troisième temps plus « festif » autour d'une sortie famille commune avec les « mamans MIRIAM » et « les mamans CEMO »

Les deuxièmes et troisièmes temps n'ont malheureusement pas pu être mis en place l'an dernier mais nous avons relancé la demande de collaboration cette année 2023-2024. Il y a déjà eu 2 rencontres avec le projet MIRIAM en ce début d'année scolaire, en novembre et en décembre, le Service Jeunesse CPAS est allé à la rencontre des 2 groupes du projet MIRIAM. Le but étant de leur présenter le CEMO et de répondre à leurs éventuelles questions.

Ces moments d'échange ont été très riches, certaines mamans nous connaissaient, d'autres pas et certaines, bien que connues du CEMO, ne connaissaient pas la palette des services proposés par le CEMO, en dehors de la sphère uniquement de prise en charge financière des factures de leurs enfants.

Colloque monoparentalité

Ce type de public demande un accompagnement et une attention plus particulière. C'est dans cette optique que le CPAS de Saint-Gilles a organisé un colloque le 13 octobre 2023 « les familles monoparentales- quelles réalités ? Quelles pistes pour le terrain ? ». L'idée était d'inviter les professionnel.le.s à réfléchir ensemble sur des pistes d'action autour de la monoparentalité. La matinée fût consacrée à des exposés plus théoriques sur les impacts économiques et psychosociaux de la monoparentalité. L'après-midi a permis de se réunir en tables rondes autour de 4 sous-thèmes.

Le CEMO a été amené à animer une table ronde

autour de la question des conflits entre les parents solo et leurs enfants. Le groupe qui a participé à la discussion était composé d'intervenant.e.s assez mixtes : il y avait des assistantes sociales de CPAS, des travailleuses de PMS ... Les échanges se sont principalement centrés sur des aspects très concrets comme des astuces sur la manière d'organiser des moments-clés de la journée avec son enfant pour éviter les conflits (rituel du coucher,...).

TISSAGE DE LIEN

les sorties famille

Outre les « perm'Infos » et les « rencontres parents », le projet « sorties familles » est une des actions concrètes en réponse à notre réflexion menée autour de la précarité infantile et ses conséquences. Les familles avec lesquelles nous travaillons sont saint-gilloises ayant des bas revenus et sont, pour la plupart, monoparentales.

Une de nos hypothèses est que les : « Les parents en situation de précarité ont tendance à se sentir isolés. Ce sentiment est accentué en situation de monoparentalité ». Pour soutenir les familles d'une part et réduire les inégalités sociales liées à cette précarité d'autre part, nous avons organisé des sorties avec les parents ET leurs enfants. Les différents objectifs sont : la mobilisation des ressources parentales, la création de liens et le décroïsonnement.

Mobilisation des ressources parentales

Pour nous différencier des endroits où on laisse les enfants s'amuser entre eux, les sorties famille s'adressent aux parent(s) avec leur(s) enfant(s) pour favoriser le lien, découvrir de nouveaux lieux ensemble et vivre de nouvelles expériences en famille, sortir de la routine. Nous avons pu, au travers de toutes ces rencontres, aborder des thématiques plus personnelles et favoriser le lien parent-enfant.

Création de lien

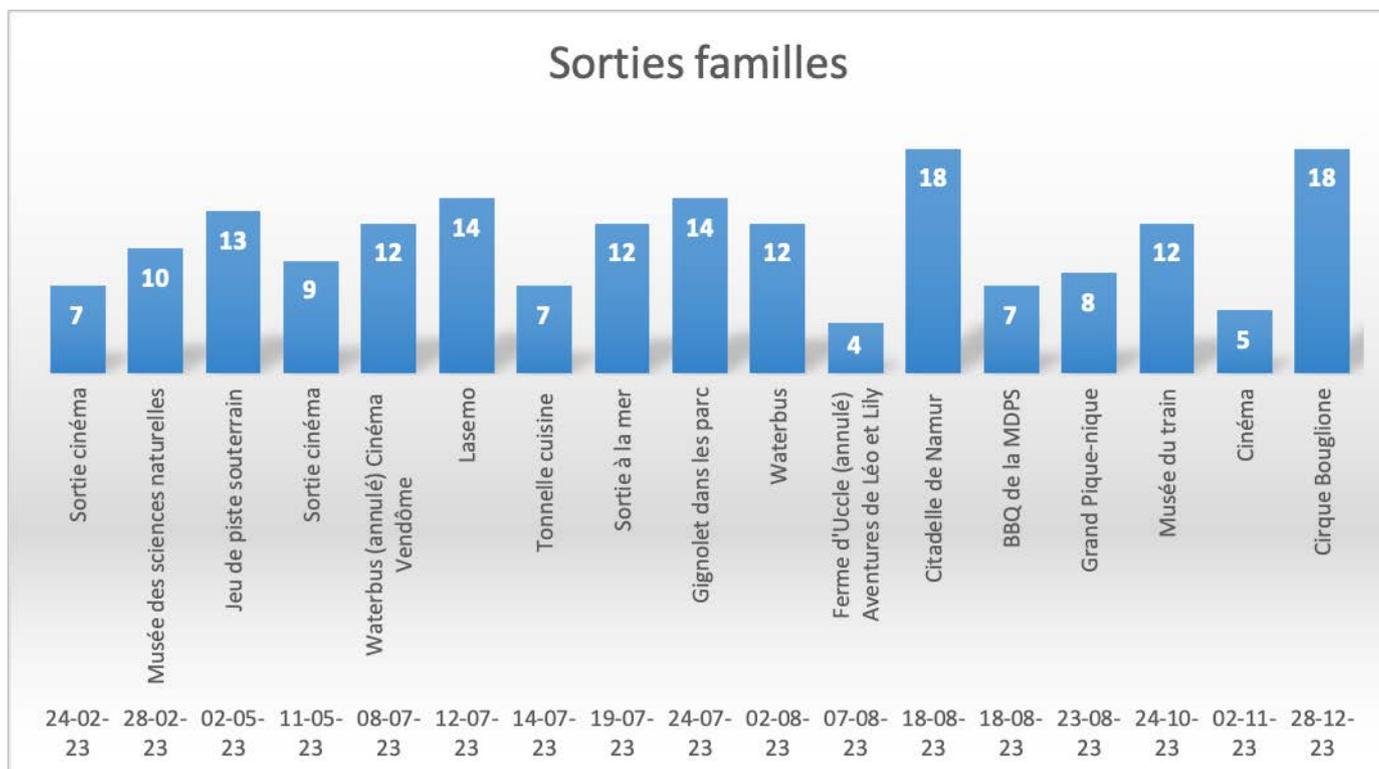
Cette année, nous avons mobilisé 58 personnes (adultes et enfants compris). Ce nombre est plus bas que celui de l'année dernière car nous nous sommes rendu compte que pour renforcer le lien, les personnes doivent se connaître davantage et pour se connaître, il faut avoir l'occasion de se rencontrer plus souvent. Nous avons donc proposé aux mêmes personnes les activités. Le choix des personnes s'est fait sur base de leurs disponibilités. Les sorties sont pour le Service Jeunesse une occasion d'aborder les parents d'une autre manière que dans les bureaux et ainsi faire surgir des besoins, des avis, des demandes spécifiques. Nous voulons mettre l'accent sur le fait que notre service peut être un service ressource et de soutien pour ces familles afin de créer une véritable alliance avec elles.

Décroïsonnement

Nous avons choisi des activités que les parents font rarement par manque d'information, de moyen, logistique difficile. Par exemple, peu de familles connaissaient la côte Belge, presque aucune famille s'était rendue au cirque, aucune famille n'avait fréquenté un festival. Le cinéma reste un endroit où les parents et enfants se rendent volontiers. Via la promotion des articles 27, l'accès à la culture est plus aisé. Nous avons donc privilégié des sorties pouvant coûter moins cher et ainsi montrer aux familles l'utilisation de ces tickets.

Par ailleurs, nous avons pu constater que se déplacer en groupe est un avantage lorsqu'un parent seul veut sortir avec ses enfants, les autres membres du groupe étant une ressource.

Voici un récapitulatif de nos sorties famille 2023 :



Concrètement, nous avons organisé des sorties familles une fois par semaine durant les vacances scolaires. Durant la sortie, deux intervenantes sont présentes.

Des réunions ont été mises en place avant et après les vacances dans le but d'évaluer l'organisation des sorties famille. A la suite de ces feedbacks, nous avons mis en avant certains constats :

Il est important que les activités soient adressées à tout le monde, sans restriction d'âge. En effet, il est compliqué pour les parents de ne venir qu'avec certains enfants et de faire garder les autres. Il est important de « surbooker » l'activité en raison des désistements (enfants malades, pas de possibilité de garde des autres enfants, oubli...).

Il peut être difficile de rassembler les familles durant les vacances d'été (en particulier entre fin juillet-début août).

Nous remarquons maintenant que certaines familles nous sollicitent pour connaître les dates des sorties. Certaines familles gardent contact avec les sorties et se voient en dehors des moments organisés par le CEMO.

La question des parents qui ne viennent pas aux activités

Nous pouvons conclure que les sorties familles rencontrent un certain succès auprès des familles qui commencent à s'organiser autour des dates proposées. Nous avons recolté les avis de proposition de sorties auprès des enfants et parents.

Notre dispositif KAP agréé comme service mettant en oeuvre un projet éducatif particulier

Le « Kot Autonome Provisoire » est un dispositif visant à l'acquisition de l'autonomie à l'aide d'un outil de logement de transit. Actuellement, dans le cadre de ce dispositif, le CEMO propose aux jeunes entre 16 ans et 25 ans, en situations de rupture et/ou d'errance, un peu plus de 20 unités de logement, répartis sur 5 communes bruxelloises grâce à un partenariat avec cinq agences immobilières sociales (AIS). Plus concrètement, afin de favoriser la prise d'autonomie, le dispositif propose aux jeunes un accompagnement soutenu, autour d'une série de dimensions pendant une période variable de trois mois à un an. L'équipe KAP peut, sur base d'un projet personnel coconstruit avec le jeune, travailler différentes dimensions en lien avec l'autonomie, qu'elles soient fonctionnelles, relationnelles ou plus globales. La création d'un réseau efficient et durable autour du bénéficiaire fait partie de chaque projet d'accompagnement. Afin de poursuivre ses missions, au-delà du partenariat avec le secteur du logement, le KAP a pu nouer de nombreux liens dans des secteurs très diverses. À côté du travail individuel, différentes activités et projets plus collectifs et communautaires seront proposés. Certains d'entre eux permettront de faire émerger la parole et les réalités des jeunes accompagnés et de sensibiliser les politiques et le grand public à la thématique des ruptures, de l'errance et du sans-abrisme chez les jeunes. Le KAP est un projet à la croisée de différents secteurs. Il est mis en place grâce à différents subsides et agréments. Cette dernière année, il a pu être reconnu en tant que Projet Éducatif Particulier (P.E.P) dans l'aide à la jeunesse.

Chiffres et analyse

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. En 2023, 148 jeunes se sont présentés au CEMO afin d'y entamer une candidature. Ce chiffre représente une augmentation de 25 % par rapport à 2022 et est le plus important depuis la création du dispositif.

Il nous permet de faire deux hypothèses. Premièrement, notre





dispositif est mieux connu auprès des jeunes en ruptures/errance et des acteur.rices sociaux.ales qui les soutiennent. Deuxièmement, le phénomène du sans-abrisme des jeunes à Bruxelles est en plein développement. Nous notons que nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis (89 % des jeunes), et une proportion supérieure de filles que de garçons (56 % de filles). La part des 22-25 ans, demandeur.euse.s d'entrer dans notre dispositif reste marginale. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous. La majorité des jeunes rencontré.e.s est issue de la région de Bruxelles-Capitale (78 %). Les jeunes viennent de toutes les communes, même si une part plus importante de ceux.celles-ci sont domicilié.e.s dans les communes du croissant pauvre de la ville. Toutefois, Le nombre de jeunes candidat.e.s domicilié.e.s en dehors de Bruxelles est en augmentation depuis quelques années. Les jeunes non-bruxellois.es qui s'adressent à notre service viennent pour une part de la périphérie flamande de Bruxelles et sont en errance dans la capitale, ville où ils ont leur réseau. Une autre part des jeunes est domiciliée en Wallonie et y vit mais ils-elles souhaitent pour différentes raisons quitter leur lieu de vie (projet scolaire dans la capitale, fuite d'un environnement violent, tissu associatif plus développé que dans d'autres régions). Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des demandes de mineur.e.s souhaitant intégrer notre dispositif.

Une analyse des différents services et secteurs qui envoient les candidat.e.s montre également qu'une variété importante d'institutions continuent de relayer des jeunes dans notre dispositif. Le KAP se profile à l'intersection entre les secteurs jeunesse et les secteurs pour adultes et a des liens avec un nombre de services variés. Nous continuons de constater qu'une part importante des jeunes sont envoyé.e.s par l'aide à la jeunesse mandatée

et non mandatée (prêt de 40% des jeunes). En 2023, nous constatons une légère augmentation des jeunes envoyé.e.s par les CPAS Bruxellois (13% des jeunes). Ce chiffre qui reste toutefois inférieur à la période avant Covid nous invite à mieux se faire connaître auprès de ces institutions. Nous notons également qu'une partie importante de notre public (environ 12 % en 2023) arrive à nous via le « bouche à oreille » et notamment via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e.s, ils.elles ne sont parfois accompagné.e.s par aucun service. Ils.elles mettent clairement en avant la question du non-recours, auquel le KAP répond partiellement. Les secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale, de la scolarité restent, quant à eux, des envoyeur.euse.s important-es.

Au total, 37 bénéficiaires (dont quatre enfants) ont été hébergé.e.s au sein du projet KAP en 2023. Nous avons connu 16 entrées dans le dispositif, le reste des jeunes y étant déjà présent en début d'année. Les jeunes accompagné.e.s dans un logement sont en grande majorité des jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accomplis, bien que le nombre de mineur.e.s ayant accès au dispositif est en augmentation (partenariat plus efficient avec l'aide à la jeunesse mandaté et certains CPAS). Nous tenons une attention particulière aux solutions de relogement après le passage par notre dispositif d'accompagnement. Cette année, 10 jeunes sur les quatorze ayant quitté le dispositif ont pu trouver un logement qui convenait à leur besoin.

Le travail communautaire - Mise en Réseau Institutionnelle et associative

Afin prévenir des situations d'errance et de mieux répondre aux besoins des jeunes, nous tentons de créer des liens et partenariat au sein de différents secteurs. Nous citerons, sans être exhaustif, les secteurs de l'aide sociale générale (CPAS), du sans-abrisme, de l'aide à la jeunesse, le réseau néerlandophone et le secteur de la santé mentale.



MARIA BLANCO – TOI(T)S LA NUIT

FR/ Le projet «Toi(ts) la nuit» aborde des questions liées à des enjeux sociaux et culturels tels que l'exclusion sociale et l'importance d'avoir un chez soi. Il vise à donner la parole à un public invisibilisé qui recouvre différentes réalités tels que les jeunes en rupture familiale et les mamans adolescentes. Il invite également à réfléchir à la définition du foyer mais aussi à comment on crée et construit cet espace intime, mental et physique, de liberté et de bien-être.



T

NL/ Het project «Tol(t)s la nuit» behandelt vraagstukken die verband houden met sociale en culturele kwesties zoals sociale uitsluiting en het belang van een thuis. Het doel is om een stem te geven aan een onzichtbaar publiek dat verschillende realiteiten omvat, zoals jongeren uit gebroken gezinnen en tienermoeders. Het nodigt ons ook uit om na te denken over de definitie van een thuis, maar ook over hoe we deze mentale en fysieke intieme ruimte van vrijheid en welzijn creëren en bouwen.

Nos partenariats intersectoriels

L'aide à la jeunesse

Au sein de ce secteur, nous collaborons avec de nombreux services « mandatés » et « non-mandatés ». Ces différents partenaires nous relayent régulièrement des jeunes intéressé.e.s par le dispositif. Des collaborations avec les services mandants permettent également de donner accès à un revenu et par ricochet à un de nos logements et l'accompagnement spécifiques à l'autonomie de jeunes mineurs. Dans le « non mandaté », les AMO, les MADO ainsi que les centres de crises et AMO ouvertes 24h/24h que sont « Abaka », « Sos Jeunes » et le « Point Jaune » sont des partenaires privilégiés.

L'aide sociale générale

Nous avons des liens avec un peu plus d'une dizaine de CPAS Bruxellois. Nous y avons des personnes relais pouvant faire le lien entre notre dispositif et leur institution. Ces personnes peuvent également venir en soutien en cas de problème administratif autour des jeunes accompagné.e.s au sein de nos logements.

Le secteur du sans-abrisme

Les maisons d'accueil, les centre d'accueil d'urgence, les équipes de travailleur.euse.s de rue nous envoient régulièrement des candidat.e.s. Un partenariat spécifique a également été développé avec certaines structures dédiées au public plus jeunes (Atome 18-24, Hit 18-24, accueil Montfort...). Une convention de partenariat a également été signée avec Brus'help, institution pouvant nous relayer des candidat.e.s. Macadam, dont nous faisons partie du conseil d'administration, est également un partenaire proche.

Le secteur du logement

Nous collaborons avec cinq AIS différentes, qui mettent les logements à disposition des jeunes du projet (Logement Pour Tous, Habitat et Rénovation, AIS de Saint-Gilles, M.A.I.S, AISAC). En tant qu'AIPL nous participons régulièrement à des rencontres sectorielles, qui sont une occasion de faire réseau avec d'autres partenaires du secteur. Des liens étroits existent entre notre projet et des associations telles que

Capuche (fonds de garantie et mise en réseau) et Solidarité Logement. Nous continuons également à proposer différentes formations autour de l'habitat à nos locataires à travers un partenariat avec le CAFA, Habitat et Rénovation et la maison de quartier Bonnevie.

Le réseau néerlandophone

Nous avons, ces dernières années, développé une meilleure connaissance du réseau néerlandophone. Nous collaborons très régulièrement avec des services telles que le JAC ou D'Broej. L'engagement de travailleur.euse.s maîtrisant cette langue nous permet d'accompagner plus facilement les jeunes domicilié.e.s en périphérie dans leur rapport avec les administrations.

Le réseau en santé mentale

De nombreux liens ont été développés avec ce secteur, tout autant à travers l'accompagnement de certain.e.s jeunes que notre investissement dans des groupes de réflexion. Ces liens permettent tout autant de prévenir de manière plus pertinente les problématiques de santé mentale, mais également de proposer un accompagnement plus adéquat des jeunes fragilisé.e.s.

Nos Groupes de travail et engagements associatifs

Nous participons à différents groupes de travail :

- Participation aux groupes de travail « jeunes adultes » et « urgences et crises » de la Ligue Bruxelloises de santé mentale
- Forum Bruxelles contre les inégalités – Prévention « la fabriques des préventions » – forum Bruxelles contre les inégalités - membre
- Coalition bicommunautaire A Way Home – membre
- Conseil de prévention de Bruxelles – membre

- Groupe logement du dispositif Macadam – membre du groupe et animation

Nous participons à différentes supervisions et interventions :

- Participation à deux groupes d'Intervision de la Ligue Bruxelloises de santé mentale
- Mise en place d'une supervision d'équipe avec Julie Vandervelden, psychologue clinicienne d'Impulsions asbl à raison d'une fois/6 semaines
- Intervision dans le cadre de la recherche action JAVA (jeunes adultes, vieux adolescents) du CRESAM (Centre de ressources en santé mentale) à raison de deux fois/an.
- Intervision en équipe CEMO à raison d'une fois/mois.

Nous sommes investis dans les organes de fonctionnement de différentes associations :

- Assemblée générale de Capuche asbl – membre
- Conseil d'administration du projet intersectoriel Macadam – membre

Participations à des journées d'étude et des conférences :

Nous avons participé à plusieurs journées d'étude et colloques en 2023. Nous sommes intervenus dans plusieurs d'entre eux :

- **30/05/23 : Namur** - L 'Ilon – « Liens entre CPAS et Aide à la jeunesse » - Fédération des CPAS – Union des villes et des Communes/Federation des CPAS Wallon.
- **1/09/23 : Bruxelles** - ULB- « Etat des Lieux de la psychiatrie de transition : 4 ans après ? » – Chaire de Transition .
- **06/09/23: Wépion** – La Marlagne – Conseil de prévention de Dinant - « Transition Minorité-

Majorité/Quelles Actions de prévention en particulier pour les jeunes vulnérables et leurs familles » - Conseil de prévention de Dinant.

- **24/09/23 : Bruxelles** – Ambassade d'Espagne - « Inauguration expo le Miroir » - Maria Baoli et l'ambassade d'Espagne.
- **14/12/23 : Bruxelles** – Théâtre Marni – « Jeunes vulnérables, Les Oublis du Logement » - Solidarité Logement.

Nos activités collectives

L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social. A l'inverse, d'autres feront d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement menant aux débordements et aux conséquences négatives. Partant du principe qu'il ne nous appartient pas que les jeunes hébergé.e.s au KAP deviennent les meilleur.e.s ami.e.s du monde, nous avons souhaité développer des rencontres et des dialogues afin qu'ils.elles puissent simplement se connaître, apprendre à s'interpeller adéquatement, à gérer certaines situations ensemble et à s'entraider. Différents moments de rencontre et de formation sont proposés aux jeunes du KAP. Des sorties et moments collectifs, des réunions des habitant.e.s sont proposés aux habitant.e.s de nos maisons. Des projets d'expression et de créativité sont également organisés. À noter que cette année, nous avons mené une réflexion spécifique sur la participation des jeunes grâce à la collaboration avec Odile Dessailly, stagiaire en sociologie à L'ULB.

Les sorties et activités

Les sorties :

L'équipe KAP organise une sortie bimensuelle à destination de l'ensemble des jeunes du projet.

Parc de loisir, musées, activités culturelles, activités sportives... Le choix de ces dernières est réalisé dans la mesure du possible avec les jeunes.

Les camps :

Deux mini-camps ont été organisés cette année :

Le premier camp avait pour thème « KAP Lanta » et s'est réalisé à Beaumont du 29 février 2023 au 02 mars 2023.

Le second camp avait pour thème « Alternatives » et s'est déroulé à Louvain-La-Neuve du 02 au 03 novembre 2023. Ce dernier a été financé grâce à un subside de l'action Vivre Ensemble.

Les ateliers et rencontres « en rue »

Régulièrement nous organisons des ateliers cuisines collectifs et individuels avec les jeunes présent.e.s dans nos logements. Des ateliers autour des « droits et devoirs des locataires », du « bien habiter » et de la « recherche logement » sont mis en place régulièrement avec différents partenaires. Pour les logements du territoire d'Ixelles, ils ont été organisés le 29 mai et le 30 novembre en partenariat avec Habitat et Rénovation. Pour les logements situés à Anderlecht, Saint-Gilles, Forest et Molenbeek ils ont été organisés par un groupe de 6 associations sur trois matinées en mai 2023. Nous sommes également présents à raison d'une fois par mois, avec nos collègues de « Hors les murs » lors de la tonnelle du vendredi. Cela nous permet de rencontrer les vieux.eilles ados et jeunes adultes dans un cadre ouvert.

Le projet « toi(ts) la nuit » :

Depuis 2021, le CEMO a entamé un travail avec la photographe Maria Baoli. A travers le projet Toi(ts) la nuit, l'artiste donne la parole à différent.e.s jeunes en rupture en logement autonome. À travers le

projet artistique, né de la rencontre d'une artiste, d'une pratique et d'un groupe de pairs, le dispositif cherche à faire émerger le vécu et la parole des jeunes ayant connu une forme d'errance. Le projet est plus particulièrement centré sur l'expérience qu'ils.elles vivent lors de cette première expérience dans un logement ainsi que sur les éléments qui les aident à se projeter positivement dans l'avenir. Il vise à sensibiliser et à interpeler les décideur.euse.s et le grand public aux réalités de ces jeunes, si souvent invisibilisé.e.s. Cette démarche, qui se clôturera en fin d'année 2024, est rendue possible grâce à l'aide de 1060CultureCultuur, de la Commune de Saint-Gilles, le CRESAM et CERA. Le projet sera exposé à plusieurs reprises (Ambassade d'Espagne en septembre 2023, Festival de Hyères en France en novembre 2023, maison de la culture et espace public Saint-Gillois en avril 2024, centre culturel de Namur en mai 2024...).

Les constats

Constat 1 : Jeunes devant quitter une institution à l'approche de la majorité, jeunes en maison d'accueil, jeunes en galère vivant à gauche et à droite dans les fauteuils d'ami.e ou de la famille, jeunes ayant été suivi.e.s par l'aide à la jeunesse ou pas, regroupement familial et parcours migratoire... Les profils et parcours des jeunes sont très contrastés. Leur point commun est d'avoir tou.te.s vécu une forme de violence dans leur parcours. Dans ces parcours de rue et d'errance les jeunes filles sont d'autant plus sujettes à la violence, voir à l'exploitation pour certaines d'entre elles. Cela pourrait expliquer cette différence entre les deux sexes dans le nombre de demandes reçues.

Constat 2 : Afin de répondre à ces problématiques, il nous paraît nécessaire d'apporter une réponse globale, qui nécessite une approche préventive et intersectorielle. À ce titre, nous collaborons avec de nombreux secteurs et services. Les CPAS sont des

acteurs centraux. Les collaborations avec les CPAS bruxellois, mises en place dans le cadre du dispositif sont très riches. Des jeunes, en grande précarité, connu.e.s de ces services sont relayé.e.s vers notre dispositif et peuvent profiter de l'accompagnement spécifique à l'autonomie proposée par le CEMO. La collaboration avec les CPAS, soutenant les jeunes qui entrent dans une unité de logement, permet également, bien souvent de soutenir la prise d'autonomie du.de la jeune et de l'inscrire dans une trajectoire positive et durable. Toutefois, la collaboration avec les institutions publiques reste peu évidente. En effet, les difficultés d'organisation (turn-over important, surcharge de travail, absence du personnel, manque d'accessibilité et de souplesse...) peuvent rendre la collaboration compliquée.

Constat 3 : Nous avons pu être sensibilisés, en 2023, grâce à notre action commune avec l'asbl Macadam, à la situation de jeunes en situation de sans-abrisme et d'errance vivant dans des situations extrêmement précaires. Ces jeunes, qui pour une partie d'entre eux.elles n'ont pas de titre de séjour en Belgique, ne sont pris.e.s en charge que par peu de services et n'ont pas accès à un revenu et/ou à un logement. Ils.elles se précarisent rapidement et sont en risque d'être dans une errance au caractère structurel.

Constats 4 : La crise du logement est aiguë. Pour le public visé par notre dispositif, cumulant les stigmates et sujet a de la discrimination, l'accès à un logement de qualité, à un prix accessible est particulièrement compliqué. Cet aspect précarise globalement les jeunes (et leurs familles) et a une influence importante sur le parcours et leur trajectoire. Nous constatons également un manque, criant en région bruxelloise, en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public.

Constat 5 : Notre diagnostic social « jeunes et santé mentale » : Au CEMO, et plus particulièrement au sein de notre dispositif KAP, nous avons pu observer, ces dernières années, que de nombreux.euses jeunes, ayant connu l'errance voient leur santé physique et mentale se détériorer. Pour certain.e.s d'entre eux, en grande détresse psychologique, la situation à même « dérapé ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons dans l'acquisition d'autonomie, ont en effet, dû être redirigé.e.s vers des services spécialisés, voir des hôpitaux, afin de recevoir des soins spécifiques. Par le passé ce type situation étaient plutôt inédites, elles sont aujourd'hui beaucoup plus régulières. A partir de cette observation, nous avons entrepris différentes démarches, allant de la lecture d'apports théoriques, à l'analyse approfondie de différentes situations et à la rencontre avec différent.e.s acteur.rice.s de terrain. De cette phase exploratoire différentes hypothèses ont pu émerger, et être testées par la mise en place de nouvelles analyses de nos pratiques. En parallèle, nous récolterons également le point de vue du public sur ces dernières, grâce à la mise en place d'un projet socio-artistique mené avec la photographe Maia Baoli (projets le Miroir et 'Toi(ts) la nuit'). Cette démarche aboutira à la mise en place d'un plan d'action visant concret à accompagner au mieux les jeunes que nous rencontrons autour de leurs difficultés spécifiques. Globalement, nous soulignerons l'importance de se centrer sur les liens sociaux afin de prévenir les situations de crise. Nous mettrons également en avant la souplesse nécessaire afin de travailler avec la singularité de chaque jeune et des parcours pouvant être en « dents de scie ». L'insuffisance de support et de soutien, que connaît la plupart des jeunes que nous accompagnons dans ces moments de transitions et changements, sera également soulignée. Ce travail, nous a également permis de reconnaître les limites de notre intervention et de notre dispositif et la nécessité de faire appel dans certains cas à des professionnels du soin thérapeutique. Plus globalement, cette thématique générale est une porte d'entrée intéressante car elle questionne les liens entre l'individu et la société. Malgré la richesse qui continue d'être produite, les inégalités ne cesse d'augmenter, et cela n'est pas sans influence sur l'état de de nos jeunes. Le lien fort qui existe entre l'environnement social et économique et les crises psychologiques a été peu relayé et perçu. Les inégalités économiques, le droit à chacun de disposer des ressources de base, les possibles basculements dans la pauvreté, les violences institutionnelles et sociales connues dès l'enfance par le public précaire, ne sont pas assez prises en compte. Aussi, nous le voyons concrètement dans notre dispositif, un revenu permettant d'assurer les besoins de base et la stabilité d'un logement, couplé à l'existence d'une communauté qui le transformera en foyer est bien souvent le gage d'une santé mentale correcte et un rempart contre les pathologies. Ces constats invitent à réinvestir dans les services censés assurer « les bases » et plus particulièrement les secteurs de l'aide sociale générale et de l'aide à la jeunesse et de la petite enfance et rappellent également l'importance d'un accompagnement adapté lors de ces différentes phases de construction d'un adulte.

LA SITUATION DE MANON

19 ans, et jeune maman depuis peu.

« Depuis mon entrée au KAP, j'ai eu trois appartements. Le premier était un logement qui m'a permis d'apprendre à être autonome financièrement, administrativement et socialement aussi. Je revenais d'une année à être à gauche et à droite pour trouver où loger. Et là je me retrouvais avec un chez moi... Depuis longtemps... Au départ c'était pas facile. Je sollicitais en permanence des éducateurs pour tout et pour rien. Mais avec le temps j'ai pris confiance en mes choix et en moi, que j'avais perdu depuis longtemps. Mon deuxième logement a été un grand pas en avant. Mon ancien se trouvait au-dessus de leurs bureaux ce qui facilitait le contact avec. Mais celui-ci était plus loin, du coup j'ai dû apprendre à me débrouiller un peu plus seule. Et cela s'est passé magnifiquement bien. J'y ai vécu mes premiers boulots et quasi toute ma grossesse. J'ai pris en maturité à une vitesse phénoménale. Je n'y suis restée qu'un an et demi (avec l'arrivée de ma princesse il fallait un peu plus que deux pièces). (...) J'ai pu avoir mon troisième appartement, dans lequel je me trouve actuellement avec ma fille depuis sa naissance. Celui-ci est plus grand avec une chambre que pour elle. On y vit très bien toutes les deux. Même si tout n'a pas été facile et que j'ai vécu les montagnes russes depuis le départ, malgré tout ça je peux dire que je suis une maman heureuse. Et c'est tout ce qui compte finalement. »

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur notre dispositif KAP, n'hésitez pas à consulter notre site internet afin d'y découvrir le rapport d'activités spécifique ainsi que bien d'autres informations :
<https://www.cemoasbl.be/kap/>





En quelques chiffres

en 2023, le KAP à géré 148 demandes KAP dont :



36%

candidatures abouties au final

89%

jeunes ont mois de 22 ans

37

jeunes hébergés

28%

moins de 18 ans

4

jeunes parents avec enfant(s)

11%

sont venus par le bouche à oreille

78% viennent de la Région de Bruxelles

Les envoyeurs principaux sont l'Aide à la jeunesse, les CPAS, le bouche à oreilles et le secteur scolaire.

Saviez-vous que depuis la création du KAP en avril 2010, nous avons près de 1150 demandes.

Nous avons accueilli près de 200 jeunes ainsi que 20 enfants accompagnant leur jeune maman

La réalisation du travail social de rue (TSR) est pour nous une priorité dans le projet de l'AMO, notamment en lien avec la réalité du territoire. En effet Saint-Gilles est un quartier avec une population très « jeune » et les espaces publics sont très occupés par les jeunes et les familles.

Inspiré par la charte réalisée par la fédération francophone des travailleurs de rue « traces de rue » : le travail de rue est avant tout préventif, fondée sur une relation de confiance avec la personne et se construisant souvent dans un travail à long terme. Le travail se fait dans le milieu de vie du jeune et dans le respect de celui-ci. La rencontre se fait donc en dehors de toutes contraintes et c'est toujours le.la jeune qui reste maître de la relation.

Nos actions de travail de rue poursuivent plusieurs objectifs :

- Créer des outils afin d'aller à la rencontre des jeunes et des familles de manière proactive et ainsi développer des actions de prévention à leur destination. Le TSR nous permet également de pouvoir présenter notre service, les possibilités d'accompagnement ainsi que nos actions aux publics cibles de l'AMO
- Créer un lien de confiance avec les jeunes et les familles. Nous savons que pousser la porte d'un service et raconter son histoire est souvent compliqué. Par le TSR et l'instauration d'un lien de confiance entre le.la travailleur.se sociale.e et le.la jeune et/ou ses familiers, le public se sentira plus en confiance pour pousser la porte de l'AMO.
- Affiner notre connaissance du quartier et de ces réalités afin de pouvoir mettre en place des actions de prévention en lien avec ces réalités/constats et également faire remonter certains constats au niveau institutionnel.
- Donner une place à « l'accompagnement informel ». Parfois une discussion au coin d'une rue, autour d'un café, peut avoir un fort

Le samedi 1er au

CEMO
COM
CL

*Tente de nou
et rempor*



CEMO asbl

Rue de Parme 86
1060 Saint-Gilles

📞 02/533.05.60 🌐 cemoasbl.be

📷 @cemoasbl 📘 CEMOasbl

*Rendez-vous
ici !*

avril, de 13 à 17h

MO MEDY UB

us faire rire
te un fruit



impact sur un.e jeune. De nombreuses thématiques peuvent être abordées lors de ces échanges informels (difficultés scolaires, familiales etc.). Pour nous l'accompagnement ne se fait pas seulement dans les bureaux, mais le.la travailleur.se de rue par son positionnement éducatif lorsqu'il est en interaction avec le public peut mettre en place des situations d'accompagnement

Notre TSR se divise en 3 types d'activités distinctes : Les Tournées de quartier (TQ), les Tonnelles, La Perm'ados. Elles sont réalisées par une équipe de 5 travailleurs.es sociaux.ales.

Constats et perspectives

- Un constat que nous pouvons faire sur l'espace public est l'absence des jeunes filles adolescentes sur les différents espaces public cités auparavant. A partir de 14-15 ans, elles ne fréquentent plus beaucoup l'espace public pour « y rester », elles sont souvent de passage. La plupart des installations sportives le sont pour des sports plutôt pratiqués par les garçons (football, espace de musculation en rue...). Cette thématique est également développée dans notre diagnostic social.
- Il est parfois compliqué d'aller à la rencontre du public jeunes adultes et/ou vieux adolescent de 17-22 ans du bas de Saint-Gilles. Issus pour la plupart des quartiers populaires, ces jeunes sont ou deviennent plutôt méfiants vis-à-vis de tous travailleurs sociaux. Il devient difficile de maintenir le lien ou de rentrer en contact avec eux, souvent en raison de leur « business » illicite.
- De nombreux jeunes entre 12 et 16 ans nous sollicitent pour l'organisation d'activités, de camps etc. L'offre d'activité de vacances sur la commune pour les jeunes semblent parfois un peu « faible » malgré la présence de deux maisons de jeunes.
- Nous discutons également avec de nombreux jeunes du décrochage scolaire, de leurs malaises à l'école, du fait qu'ils ont du mal à se projeter, à voir l'adéquation des savoirs scolaires avec leurs projets de vie. Nous constatons qu'il y a un réel malaise avec l'école.

LES TOURNÉES DE QUARTIERS

Trois fois par semaines (les mardis, jeudis et vendredis), deux travailleurs.es de l'équipe HLM (« Hors les murs ») font un tour de Saint-Gilles en passant prioritairement sur les espaces publics qui sont fréquentés par les jeunes et les familles saint-gilloises.

- La parc Pierre Paulus : Petit parc en face du CEMO avec une petite plaine de jeux dans le bas du parc. La particularité de ce parc est qu'il est relié à la sortie de l'Ecole Nouvelle (primaire), de nombreuses familles restent donc jouer dans le parc quand les beaux jours sont présents
- La place Marie Janson : Dans la continuité du Parvis St-Gilles, cette place a été récemment rénovée pendant le contrat de quartier « Parvis Morichar ». Elle a été végétalisée, des jeux pour enfants ont été ajoutés, le terrain de foot a été refait. Historiquement cette place été plutôt occupé par des personnes sans-abris ou des familles Roms. Maintenant le public est un peu plus mixte (jeunes, familles, sans abris) mais nous avons assez peu d'accroche sur cette place.
- Le square Jacques Franck : Lieu emblématique de la jeunesse saint-gilloise, ce square se situe au pied des tours de logement sociaux de la porte de Hal. Avec un terrain de foot en son centre, donnant directement sur l'école Ulenspiegel abritant les locaux du PCS (projet de cohésion sociale) et ceux des gardiens de la paix. Les éducateurs de rue de la commune sont également fort présents sur cet espace. Il est plutôt fréquenté par des jeunes garçons souvent issus de la commune. On y joue au foot, traine avec ses amis. En été quelques familles sont posées sur les bancs. C'est un lieu de passage mais aussi où on y reste. En cette fin d'année on

remarque une forte recrudescence du trafic de drogue au square. En lien avec la vague du crack, une nouvelle population arrive sur le square pour se fournir. De nombreuses familles nous renvoient leur peur et inquiétude par rapport à cette situation. Nous connaissons de nombreux jeunes sur cet espace.

- La place Bethlehem : Autre place emblématique de Saint-Gilles, elle est surtout fréquentée en après-midi après l'école par des jeunes enfants (3-7 ans) et leurs mamans. En été les fontaines sont allumés et tous les jeunes enfants s'amuse.
- La place Morichar : C'est un peu notre « fief », le fait de faire de nombreuses activités sur cette place contribue au fait que nous sommes connus et reconnus. Elle est fréquentée par des populations très différentes. En lien avec la gentrification de Saint-Gilles, toutes une population « bobo » y vient régulièrement. On y croise aussi des jeunes de l'école Saint-Luc (école secondaire artistique), les élèves de l'Athénée Royale Victor Horta (plutôt jeunes issus des quartiers populaire), les skateurs du haut de la place... Toute cette population cohabite dans un même espace mais sans réellement se rencontrer.

Lors de nos tournées de quartier, nous sommes équipés d'un sac à dos avec un thermos de thé chaud l'hiver ou de l'eau fraîche au sirop l'été. Nous avons également des petits jeux de société (Uno, jeux de carte) et des cartes CEMO (dépliant). Ces outils nous permettent d'aller vers le public en proposant un « média » favorisant la rencontre. Il nous arrive régulièrement d'aborder un groupe de jeunes en proposant naturellement une boisson. La régularité

en rue nous permet de créer des récurrences et donc de créer ce lien de confiance si essentiel dans la relation et l'accompagnement formel et informel lié au travail social de rue.

Durant l'été 2023 nous nous sommes installés plusieurs après-midi sur ces places en amenant du matériel (couvertures, craies, coloriage, jeux, roll up CEMO), en adoptant une attitude moins dans le « passage » mais plus dans l'occupation sur le long terme d'une place. Cette disposition du travail de rue nous a permis de rencontrer plus de familles (notamment sur la place Bethléem).

Au total nous rencontrons entre 10 et 20 jeunes par tournée de quartier (dépendant également de la météo) et le public est plutôt centré sur des jeunes garçons entre 12 et 22 ans).

LA TONNELLE

Tous les mercredis, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse grand vent, nous installons une tonnelle sur la place Morichar et proposons du matériel pédagogique (jeux de société, coloriage, scoubidou...) des boissons (thé, café) et parfois une animations (bricolage, jeux collectifs...) ou une action de sensibilisation (débat...). Nous avons choisi ce moment car le mercredi après-midi de nombreux jeunes et familles fréquentent la place, certains pour jouer, se poser, discuter ou sont juste de passages.

La tonnelle est un lieu informel où chacun.e peut venir comme il veut, rester 10 minutes, repartir, rester 1h, rester à distance...Venir un mercredi et plus jamais ou revenir dans 1 mois...Nous insistons auprès des parents pour que cet espace ne deviennent pas une « garderie » mais plutôt un espace de discussions, de jeux, de rencontre.

Les publics qui fréquentent la tonnelle sont très variés (à l'image de Saint-gilles). Il y a des jeunes de l'institut Saint-Luc qui viennent prendre un thé, discuter et faire des scoubidous, des « nounous » et des jeunes enfants (4-7) qui viennent faire des coloriages, les jeunes de 12-13 ans qui viennent faire un UNO, des parents avec leurs enfants... Souvent une question revient pour les nouvelles personnes qui viennent « vous êtes qui ? ». Cela est toujours une occasion pour présenter notre service, qui nous sommes et parfois même proposer un accompagnement directement en rue.

La Tonnelle est devenu un espace où viennent chaque mercredi « des habitués », des jeunes et familles qui savent qu'ils vont nous trouver ici. Cela devient également un espace de conseil, d'écoute, où de nombreuses familles et jeunes viennent se déposer sur ce qu'ils vivent. Nous pouvons par exemple discuter avec un jeune du décrochage scolaire, de consommation de drogue, ou parler avec une maman des difficultés qu'elle a à l'école avec ses enfants.

Une des particularités des tonnelles est que nous avons développé des actions de « cuisine en rue », grâce à l'installation électrique de la place, nous faisons des soupes l'hiver et « table du monde » l'été. Ces événements sont toujours une opportunité pour impliquer le public dans ces actions. L'été nous faisons également toujours des « grandes fêtes » sur la place où toute l'équipe du CEMO s'implique (Kermesse, Koh Lanta etc.).

Au total se sont entre 15 et 30 personnes qui passent nous voir tous les mercredis après-midi sur la place Morichar.



Centre d'Éducation en Milieu Ouvert



Centre d'Éducation en Milieu Ouvert



La Perm'ados est un dispositif de travail social de rue mis en place depuis deux ans au CEMO et se tient tous les vendredis midi sur le haut de la place Morichar. Le but de cet espace et de pouvoir rencontrer plus spécifiquement les jeunes des écoles secondaires jouxtant la place : Institut Saint-Luc, Institut Saint-Jean Baptise, LIRL, Athénée Royal Victor Horta.

Tous les vendredis de 11h45 jusque 14h nous investissons la place avec notre tonnelle des tables, chaises, du thé du café et du petit matériel pour se poser (plaid, scoubidous etc...). Nous avons créé un outil d'accroche : « la question du jour », sur un grand cahier A3 nous posons une question ouverte, elle peut être en lien avec l'actualité, la scolarité, le bien être... Cette question est une manière d'entrer en contact et de proposer un sujet de débat avec les jeunes. Nous invitons également les jeunes à écrire leur réponse sous forme de mot ou dessin dans le carnet.

Dans la même lignée que la tonnelle, il n'y a pas d'obligation à venir, à rester, à discuter. Certain.es jeunes viennent seulement boire un café, d'autres restent, nous avons toujours certain.es habitué.es qui viennent chaque vendredi et d'autres qui sont seulement de passage.

Au-delà des débats proposés par la question du jour, cet espace est l'occasion de discuter de nombreuses thématiques différentes avec les élèves. Ces thématiques sont fort liées à des vécus « adolescentaires » (rapport avec l'école, la famille, consommation...) mais nous avons également bon nombre de questions très pratiques principalement sur la question du job étudiant. De nombreux.ses jeunes rencontrés lors de cette permanence ont ensuite passé la porte du CEMO pour un accompagnement individuel.

De manière générale la Perm'ados rassemble chaque vendredi entre 10 et 30 jeunes, principalement issus des écoles secondaires du quartier.

Durant toute l'année, le CEMO propose des activités extra-scolaires aux enfants et jeunes adolescent.e.s rencontr.e.s lors des différentes actions réalisées par l'AMO : Tonnelle sur l'espace public, animations de prévention au sein des écoles, permanences sociales. Ces actions répondent à une demande du public ainsi qu'à une volonté de l'équipe de rendre la culture et la vie communautaire accessibles à tous.tes.

Les activités ont été organisées à des moments propices, lorsque le public jeune est disponible. Nous désirons construire ces actions avec eux, pour cela il faut prendre en compte les temps libres qui sont les mercredis après-midi, les week-end et les différents congés scolaires.

Cette année, 30 activités et 2 séjours pédagogiques ont été organisés pour ces jeunes et enfants. C'est grâce à plusieurs subsides que nous pouvons organiser toutes ces activités comme le soutien de la Fondation Roi Baudouin, du CPAS de Saint-Gilles et de la Commune de Saint-Gilles.





SORTIES ET ACTIVITES JEUNES

Nombre de participants

Hiver 2023 : 4 activités

Sortie ados cinéma	7
Sortie enfants Ferme Nos Pilifs	8
Sortie enfants Belgian Choco Museum	6
Sortie enfants Musée Horta	7

Congés de détente (Carnaval) : 5 activités

Sortie enfants Festival Anima	6
Sortie ados bowling et Laser Game	9
Sortie petits enfants Stardust	6
Sortie enfants Bowling	8
Sortie ados Festival Made in Asia	9

Printemps 2023 : 2 activités

Sortie enfants Festival Balkan Traffic	10
Fête de la Musique avec les enfants et les ados	6

Congés de Pâques : 5 activités

Sortie enfants Point d'eau	11
Atelier ados Sushi	6
Sortie ados vélo	7
Projet ados Bien-Bon	10
Sortie enfants cinéma	10

Été 2023 : 7 activités et 2 séjours

Séjour pédagogiques ados Camping	7
- Durbuy Aventure	
- Kayak	
Sortie enfants Atomium	7
Séjour pédagogiques enfants Ferme	11
- Musée des géants d'Ath	
- Parc Pairi Daiza	
Sortie ados Skyzone	8
Sortie enfants cinéma	7
Sortie ados Pairi Daiza	7
Sortie ados animation Cheval	6
Sortie enfants Point d'eau	8
Sortie enfants Sea Life	8

Automne 2023 : 1 activité

Sortie ados Walibi	8
--------------------	---

Congés de la Toussaint : 4 activités

Sortie enfant Atomium et cirque	8
Activité ados musée photographie	5
Sortie ados cinéma	6
Sortie enfants bowling et cinéma	7

Congés de la Toussaint : 4 activités

Sortie ados et enfants Bubble Expérience	9
Sortie ados et enfants Patinoire	10

TOTAL : 30 activités et 2 séjours 12 activités ados,
14 activités enfants, 1 sortie petits enfants, 4 activités mixtes
Moyenne : 8 participant.e.s par activité

Cette année 2023, notre envie de pérenniser une sortie mensuelle les mercredis après-midis n'a pu aboutir. En effet, l'équipe du CEMO est fortement mobilisée en rue (tonnelles, tournées de quartiers) et est sollicitée par son public pour d'autres projets ou rencontres individuelles.

Nous avons pu mobiliser tout au long de l'année un groupe solide de jeunes et d'enfants répondant à nos invitations et proposant des idées nouvelles afin de nourrir notre projet d'activités. Une partie de ces jeunes ont également développé leurs propres réseaux pouvant répondre à leurs demandes plus spécifiques (écoles de devoirs, clubs sportifs, accompagnements). Ce phénomène nous pousse à explorer, à proposer et à rencontrer d'autres acteurs présents sur Bruxelles.

Nous observons la création de liens entre les participants, qui commencent à se fréquenter en dehors de nos activités. Cela est renforcé par notre présence en rue, où nous retrouvons notre public hebdomadairement. La fréquence des rencontres, la mise en place de séjours pédagogiques ainsi que le milieu de vie de ces jeunes (habitent le même quartier, fréquentent les mêmes espaces et parfois les mêmes écoles) sont aussi des facteurs accentuant leurs rapprochements.

Le CEMO propose aussi plusieurs sorties durant les congés scolaires. Nos groupes sont construits en fonction du parcours scolaire, nous séparons donc les enfants de l'enseignement primaire des jeunes adolescents entrés en secondaire. Néanmoins, il arrive que des sorties soient ouvertes autant aux « petits » qu'aux « grands » en fonction de la thématique des sorties (visionnage d'un film, activité culturelle tout public, proposition aux fratries). Durant les congés scolaires, nous tenons à proposer deux sorties : une pour les petits et une pour les grands.

À travers notre projet de séjours pédagogiques, nous avons souhaité scinder de participants plus jeunes des participants entrés dans l'adolescence. La raison est que les « ados » souhaitaient un séjour plus nature, et que les familles des plus jeunes préfèrent savoir leurs enfants installés dans un cadre plus « rassurant ». Cette année 2023, les ados sont donc partis en séjour au camping dans la région de Durbuy (Barvaux) et les enfants ont participé à un séjour à la ferme d'Ath.

À Durbuy, les jeunes ont pu découvrir la vie en camping : nuits sous tentes, partages des tâches, repas en groupe, moments de détente et veillées au bord de l'eau. Le groupe a pu visiter la région en se rendant au parc de Durbuy Aventure, en passant une journée Kayak et en visitant Durbuy, la plus petite ville de Belgique.

À la ferme, les enfants ont pu suivre les propriétaires des lieux en s'occupant des animaux et en participant à des activités de la vie de la ferme ainsi que dans la région d'Ath : visite du musée des géants d'Ath, ateliers poteries, journée au parc Pairi Daiza.

LA SITUATION DE MALIK ET SALMA *âgés de 12 et 13 ans.*

Nous avons rencontré Malik et Salma ainsi que leur famille lors d'une tonnelle organisée le mercredi après-midi. D'origine syrienne, la famille, composée des parents et de 4 enfants (13, 12, 6 et 5 ans), vient de se retrouver et s'est installée à Saint-Gilles. Les enfants se mélangent très peu aux autres, étant donné la barrière de la langue et le fait que leur vie ait été bouleversée du tout au tout en arrivant en Belgique.

Au fur et à mesure des semaines, nous croisons la famille en rue et échangeons avec les parents, qui souhaitent intégrer au mieux leurs enfants et leur créer un réseau en dehors de l'école. Malik et Salma, ainsi que leurs deux petits frères, ont d'abord été invités à nos sorties lors des congés scolaires. Pouvoir rencontrer d'autres personnes a encouragé les jeunes à s'exprimer, à comprendre de mieux en mieux le français. Nous remarquons que ces enfants sont en demande d'activités et de nous retrouver, de revoir le groupe d'adolescents.

Au mois de juillet, Malik et Salma font partie du groupe d'adolescents ayant participé au séjour camping. Les premiers jours n'ont pas été faciles pour eux, car même si le groupe ne leur est pas inconnu, il est plus compliqué pour eux de comprendre les règles et coutumes. Mais à notre grande surprise, nous avons découverts deux jeunes adolescents pleins de ressources ayant l'envie de se mélanger aux groupes et de faire partager leurs vécus et leurs passions.

À l'heure actuelle, nous rencontrons régulièrement la famille pour d'autres activités. Malik et Salma, à la demande de leurs parents, ont pu également intégrer une école de devoir qui les accompagne au quotidien après les cours.



Cette année, nous avons poursuivi notre implication dans de nombreux groupes de travail. En voici quelques exemples.

La plateforme jeunesse

Pilotée par le service jeunesse de la commune de Saint-Gilles, cette plateforme vise la rencontre des différents acteurs jeunesse sur la commune (éducateurs de rue, maisons de jeunes, école de devoirs etc..). Une fois par mois, la plateforme se réunit, partage des infos et initie parfois des projets ensemble (activités en rue pendant les vacances...)

Coordination de l'Action Sociale (CAS) : Groupe Jeunesse

La coordination de l'action sociale, pilotée par le CPAS de Saint-Gilles, rassemble les intervenant.e.s des secteurs psycho-sociaux et associatifs saint-gillois. Plusieurs groupes ont été créés (petite enfance, logement, genre, sans abris, migration...) et le CEMO, de par sa mission de service AMO, est un acteur impliqué au sein du Groupe « Jeunesse ». Les réunions ont lieu une fois par mois et différentes thématiques y sont travaillées durant l'année.

En début d'année, le groupe a clôturé son travail dirigé vers la connaissance des intervenants sur les réseaux sociaux et les questions autour de la place des jeunes sur ces réseaux : présentations des applications, utilisations que l'on peut en faire, en tant que jeunes, parents ou professionnels, des différentes dérives (cyber harcèlement, phénomène des « fake news ») ainsi que d'outils et de structures travaillant la prévention.

En 2023, le groupe s'est ensuite rassemblé autour de la table afin d'échanger différents constats touchant le public jeunes, qui fréquentent les différents

services et associations saint-gilloises : la précarité, le besoin d'argent des familles et des jeunes majeures ; l'assuétude et le rapport aux consommations (cannabis, drogues douces et plus dures) ; les jeunes qui ne circulent pas en dehors de Saint-Gilles ou de leurs quartiers et qui ne voient pas l'intérêt de sortir de ce dernier ; les jeunes sans projet ; la question du décrochage scolaire et celle du non-recours aux droits (questionnements également abordés au sein de la CLAS « Accrochage »).

En fin d'année, le groupe a également réalisé le constat que le réseau « jeunesse » est régulièrement en mouvement et que les membres désirent améliorer la connaissance de son propre réseau, afin de mieux orienter son public-cible et de recréer un travail en réseau de qualité. Dans le même élan, les travailleurs présents désirent également apporter à ces jeunes et familles une vision nette et précise du réseau local. L'idée étant in fine que le Groupe « Jeunesse » puisse faire réseau pour et avec les jeunes.

Coordination de l'Action Sociale (CAS) : Groupe Quartier

Cette année un contrat local social-santé (CLSS) ciblé sur le bas de Saint-Gilles s'est mis en place. Le groupe quartier/CLSS, piloté par la CAS de Saint-Gilles vise à réunir les acteurs.trices sociaux-santé locaux afin de produire un diagnostic local en identifiant les besoins prioritaires sur la commune. A l'issue de ce diagnostic un financement sera mis en place afin de développer des actions répondant à la demande. Un travailleur du CEMO est impliqué dans ce groupe afin de faire valoir les intérêts de la jeunesse saint-gilloise.

Cellule locale d'accrochage scolaire (CLAS) – groupe « Accrochage »

Le groupe, composé d'intervenant.e.s sociaux.ales, d'acteurs et actrices scolaires, de médiateur.rice.s scolaires et d'agent.e.s PMS, se retrouve deux fois par an. Cette année, la thématique abordée était le phénomène du non-recours aux droits, qui s'est fort accentuée à la suite de la crise COVID. De plus en plus de services travaillent à guichets fermés, les parents et les jeunes ont du mal à trouver des informations claires et précises concernant l'orientation scolaire. De plus, de moins en moins d'acteurs, de par l'accès restreint à leurs services, se rendent disponibles pour répondre aux questions du public, qui se rend dès lors auprès d'autres structures déjà « noyées » par d'autres demandes lors des moments de « rush » propres à l'enseignement scolaire : périodes des recours, semaines de blocus, début d'année scolaire, périodes d'inscriptions et de recherches d'écoles. Egalement, le phénomène du décrochage scolaire est un sujet abordé lors de ces rencontres. En lien avec notre diagnostic social, les membres sont unanimes quant à l'importance d'accompagner les jeunes et les familles confrontés à du décrochage scolaire : absentéisme, renvoi définitif, élèves libres, orientation subie, non-adhésion au projet de l'école. Le groupe prend sens dans la création d'un réel réseau local, d'une connaissance des structures existantes et pouvant travailler les thématiques de la scolarité. Le CEMO continue à se mobiliser dans cette cellule et désire par la suite amener son public et son équipe à aborder les différentes problématiques via une meilleure connaissance des services et des outils existants.

Le Conseil de Prévention de Bruxelles

En son article 6, le Code de la Prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la Protection de la jeunesse institue un Conseil de Prévention dans chaque division

judiciaire ou dans chaque arrondissement qui n'est pas composé de divisions. Le conseil de Prévention, dont la composition large est précisée à l'article 8 du Code, stimule et coordonne la prévention sur le territoire de la division ou de l'arrondissement ou sur le territoire déterminé en vertu de l'article 6, alinéa 2.

Le Conseil de Prévention exerce les missions à l'échelle de son territoire :

- Établir un diagnostic social, sur la base du projet du chargé de prévention.
- Élaborer, sur la base du diagnostic social, une proposition de plan d'actions triennal et d'affectation du budget disponible.
- Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteurs en matière de prévention.
- Informer et, le cas échéant, interpeller les autorités publiques de tous les niveaux de pouvoir au sujet de toute condition défavorable au développement personnel des jeunes et à leur insertion sociale.
- Dresser tous les trois ans un bilan des actions menées et procéder à une évaluation de la prévention.
- Communiquer le diagnostic social et l'évaluation triennale au Gouvernement, au Collège de Prévention, aux conseils provinciaux, aux conseils communaux et aux conseils de l'action sociale.

Le CEMO, en tant que service agréé dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse comme AMO est membre du Conseil de Prévention et nous participons à toutes les réunions qui s'organisent chaque mois.

Nouveauté de 2023 : étant donné notre nouvel agrément en PEP pour le KAP, nous y sommes également pour représenter ce nouveau service.

Mais aussi ...

Sans en développer le travail réalisé, nous participons également au CCIS – Comité de Concertation Intra-Sectoriel de l'Aide à la Jeunesse, au groupe Culture de la CAS, au groupe migration de la CAS, à deux groupes d'intervision de la LBSM (Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale), à la Plateforme Mineur en Exil, au groupe GAPPI, le collectif des AMO bruxelloises (CAB) et le mouvement Interpell'action initié par le CAB.

P E R S P E C T I V E S E T C O N C L U S I O N S

Comme nous l'avons évoqué dès les premières lignes de ce rapport d'activités, la grande nouveauté de 2023 a été l'aboutissement de notre travail acharné pour obtenir une reconnaissance de notre dispositif KAP via un agrément dans le secteur de l'Aide à la jeunesse comme service PEP. Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir un agrément à la hauteur de nos besoins. Ce sera donc le combat que nous continuerons à mener en 2024 : obtenir des subventions complémentaires pour poursuivre et développer le KAP.

En 2023, nous avons dû faire face à plusieurs mouvements dans l'équipe qui sont à la fois des occasions de nous questionner et de nous réorganiser mais aussi des opportunités pour insuffler de nouveaux projets ou de nouvelles modalités de travail. Ce n'est pas neuf et chaque année connaît son lot de départs et d'arrivées dans l'équipe et nous constatons à notre modeste niveau que les jeunes travailleurs.euses ne se voient pas rester des années dans une même institution. L'envie de découvrir, d'expérimenter de nouveaux horizons devient la norme et moins un projet professionnel sur du plus long terme. Ce n'est ni mieux ni moins bien, c'est différent et nous devons composer avec cette réalité. La difficulté réside davantage dans le recrutement car à l'instar de nombreuses associations dans les secteurs similaires au notre, nous constatons un manque criant de candidat.e.s AS, éducateur.trice et assistant.e en psychologie.

Un autre constat qui n'est malheureusement pas nouveau, et surtout qui ne semble pas perdre d'ampleur, est la précarité qui gagne toujours du terrain. Comment faire avec toujours moins ? Comment s'en sortir quand on est maman solo ? Comment se loger décentement à Bruxelles ? Tous ces défis du quotidien touchent toujours une part plus grande de personnes et les jeunes, parfois les très jeunes enfants sont particulièrement exposés. Dans ce contexte nous sommes particulièrement convaincus que notre modèle de partenariat intégré entre l'AMO et le service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles reste une façon de pouvoir proposer le plus large éventail d'aides possibles mais aussi de pouvoir se « servir » d'un type de porte d'entrée pour faire une offre de service plus globale.

Notons d'ailleurs que la question de l'articulation entre l'Aide à la jeunesse et les CPAS sera à l'agenda des prochains mois. Une journée d'étude organisée par les deux fédérations de CPAS, Bruxellois et Wallon et l'Aide à la jeunesse est d'ores et déjà planifiée en mai 2024. Le protocole de collaboration de 2012 sera probablement actualisé et nous espérons qu'il pourra être l'occasion d'améliorer la collaboration essentielle entre ces deux secteurs au profit des jeunes et des familles en difficulté.

Ne nous voilons pas la face, 2024 sera aussi une année à la fois compliquée et cruciale car la perspective des élections va probablement avoir des répercussions directes sur nos subventions de 2024 et des années qui suivront. Nous espérons que les prochains ministres et les priorités qu'ils et elles porteront rencontreront nos besoins. Nous avons bon espoir car les questions de l'autonomie des jeunes, de la lutte contre le sans-abrisme des jeunes et des transitions problématiques sont au cœur des préoccupations à différents niveaux de pouvoir. Il subsiste cependant beaucoup d'incertitude liée à la perspective de la régionalisation de certaines compétences qui relèvent aujourd'hui de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Comme en chaque début d'année, nous regardons vers demain avec la certitude que les défis ne manqueront pas ...

Olivier Gatti
Directeur du CEMO

G L O S S A I R E

AIS : Agence Immobilière Sociale

AMO : service d'Actions en Milieu Ouvert

CAB : collectif des AMO bruxelloises

CAS : Coordination de l'Action Sociale

CCPAJJP : Conseil Communautaire de la Prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse

CEMO : Centre d'Éducation en Milieu Ouvert

CLAS : Cellule Locale pour l'Accrochage Scolaire

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

CSAJ : Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse
(du CPAS de Saint-Gilles)

DGAJ : Direction Générale de l'Aide à la
Jeunesse

DGDE : Délégué Général aux Droits de l'Enfant

DGE : Direction Générale de l'Enseignement

ETP : Équivalent Temps Plein

FRB : Fondation Roi Baudouin

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles

HLM : Hors Les Murs

INCC : Institut National de Criminalistique et de
Criminologie

IPPJ : Institution Publique de Protection de la
Jeunesse

KAP : Kot Autonome Provisoire

LPT : Logement Pour Tous (AIS)

MENA : Mineur Étranger Non Accompagné

MFQI : Mineur poursuivi pour un Fait Qualifié Infraction

MDD : Mineur en Difficulté ou en Danger

MD : Mineur en Danger

PEP : Projet Éducatif Particulier

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SAJ : Service de l'Aide à la Jeunesse

SPF Justice : Service Public Fédéral de la justice

SPJ : Service de Protection Judiciaire

SRS : Service Résidentiel Spécialisé

SRU : Service Résidentiel d'Urgence

TJ : Tribunal de la Jeunesse



CEMOASBL



<https://www.cemoasbl.be>



CEMO AMO



Avec le soutien de

l'Aide à la Jeunesse

Action Vivre Ensemble

Arc En Ciel

CAP 48

la Commission Communautaire Commune (Cocom)

la Commission Communautaire Francophone (Cocof)

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

la Loterie Nationale

